

Étude L.M.D.

Troisième rapport



Réussite des bacheliers 2004 en première année de licence

Réalisation de l'étude
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP
Martine Cassette

Mai 2006

OBSERVATOIRE DES FORMATIONS
ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Étude L.M.D.

Troisième rapport

Réussite des bacheliers 2004 en première année de licence

Réalisation
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP
Martine Cassette

Mai 2006

Réalisation

Eric Grivillers (OFIP – USTL)

Avec la collaboration de :

Extractions des fichiers de notes 2005

Christiane Franck (CRI – USTL)

DICTIONNAIRE DES SIGLES

Les Institutions

CRI : Centre de Ressources Informatiques

FUPL : Fédération Universitaire Polytechnique de Lille (communément appelée « la Catho »)

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

USTL : Université des Sciences et Technologies – Lille 1

Les filières

MASS : Mathématiques Appliquées Aux Sciences Sociales

MIMP : Mathématiques Informatique Mécanique Physique

PC : Physique Chimie

SEG : Sciences Économiques et de Gestion

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SI : Sciences pour l'Ingénieur

ST – A : Sciences et Technologies A (sciences hors sciences de la nature et de la vie)

ST – B : Sciences et Technologies B (sciences de la nature et de la vie)

SVTU : Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers

Divers

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

ECTS : European Credit Transfer System

LMD : Licence Master Doctorat

PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles

ZUS : Zone Urbaine Sensible

INTRODUCTION

1 / Rappels et présentation

« L'étude LMD » a pour objet de suivre l'évolution du cursus étudiant et des situations des bacheliers 2004 inscrits en première année de licence à l'USTL en 2004-2005 pendant 8 ans (temps théorique à l'obtention éventuelle d'un doctorat dans le système LMD).

L'étude entamée en 2005 par la description de la population étudiée¹ s'est poursuivie par la publication d'un second rapport ayant pour objet d'appréhender le « vécu étudiant » (enquête par entretiens)².

Aujourd'hui, ce troisième rapport vise avant tout à faire le point sur le résultat obtenu à l'issue de la première année de Licence.

2 / Objectif de l'étude

L'objectif principal de l'étude est d'analyser la réussite à la première année de licence. Il s'agit à la fois d'établir, de manière la plus détaillée possible, les taux de réussite par parcours de licence, mais également, d'essayer de comprendre les facteurs de réussite et d'échecs.

3 / Rappel de la population de l'étude

La population retenue pour « l'étude LMD » des parcours étudiants comporte plusieurs caractéristiques :

- les étudiants sont des bacheliers 2004 (en France ou à l'étranger),
- ils sont inscrits en première année de licence,
- ils sont, au moment de leur inscription 2004, inscrits uniquement à l'USTL (les inscrits de la FUPL ont été exclus, ainsi que les inscrits en CPGE),
- et sont enfin âgés de moins de 22 ans.

1525 étudiants constituent la population étudiée.

¹ Eric Grivillers, *Les bacheliers 2004 inscrits en première année de licence*, OFIP-USTL, Villeneuve d'Ascq, 2005, 58 pages.

² Eric Grivillers, *Paroles des bacheliers 2004 inscrits en première année de licence en 2004-2005*, OFIP-USTL, Villeneuve d'Ascq, 2006, 68 pages.

1 / Résultats 2005 selon la licence

1.1 / Premier semestre

Près de la moitié des bacheliers 2004 inscrits en première année de licence à l'USTL ont réussi à valider le semestre 1 (ils ont obtenu 30 ECTS).

28% des étudiants n'ont validé aucun « crédit » en ne passant pas les examens ou en obtenant des notes insuffisantes. On retiendra ici qu'une partie des étudiants qui n'ont obtenu « aucun ECTS » sont assimilables à des absents aux examens de fin de premier semestre (près d'un quart des étudiants n'ayant validé aucun ECTS).

Tableau n°1 : Résultats du 1er semestre 2004/2005 selon la licence

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Licence 2005	ECTS validés au semestre 1				Total
	Absents aux épreuves	Aucun ECTS validés	De 1 à 29 ECTS	30 ECTS	
ST -A-	22 4,3%	109 21,3%	128 25,0%	253 49,4%	512 100,0%
ST -B-	23 5,6%	123 29,7%	95 22,9%	173 41,8%	414 100,0%
SHS	16 4,9%	44 13,4%	99 30,1%	170 51,7%	329 100,0%
SEG	17 6,3%	66 24,4%	39 14,4%	148 54,8%	270 100,0%
Total	78 5,1%	342 22,4%	361 23,7%	744 48,8%	1525 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

1.2 / Second semestre

On constate (tableau de la page suivante) que les taux de validation du semestre 2 sont inférieurs à ceux du semestre 1, hormis dans le cas de la licence ST-B dont les taux, caractérisés par le fait qu'ils sont les plus faibles observés, sont identiques au premier et au second semestre. Ce constat s'explique en partie par le fait que le premier semestre est plus « généraliste » que le second semestre et qu'ainsi le nombre moyen d'ECTS obtenus est légèrement plus important au premier semestre qu'au second.

On remarquera que le taux « d'absents aux épreuves » de fin de second semestre est plus de deux fois supérieur à celui du premier semestre du fait des abandons de cursus qui se produisent suite aux résultats obtenus au semestre 1 : les étudiants peu confiants abandonnent tout espoir de réussite en cas de mauvaises moyennes au semestre 1, abandon qui est, chez certains, d'autant plus aisé qu'il ne remet pas en cause un véritable projet étudiant et/ou professionnel.

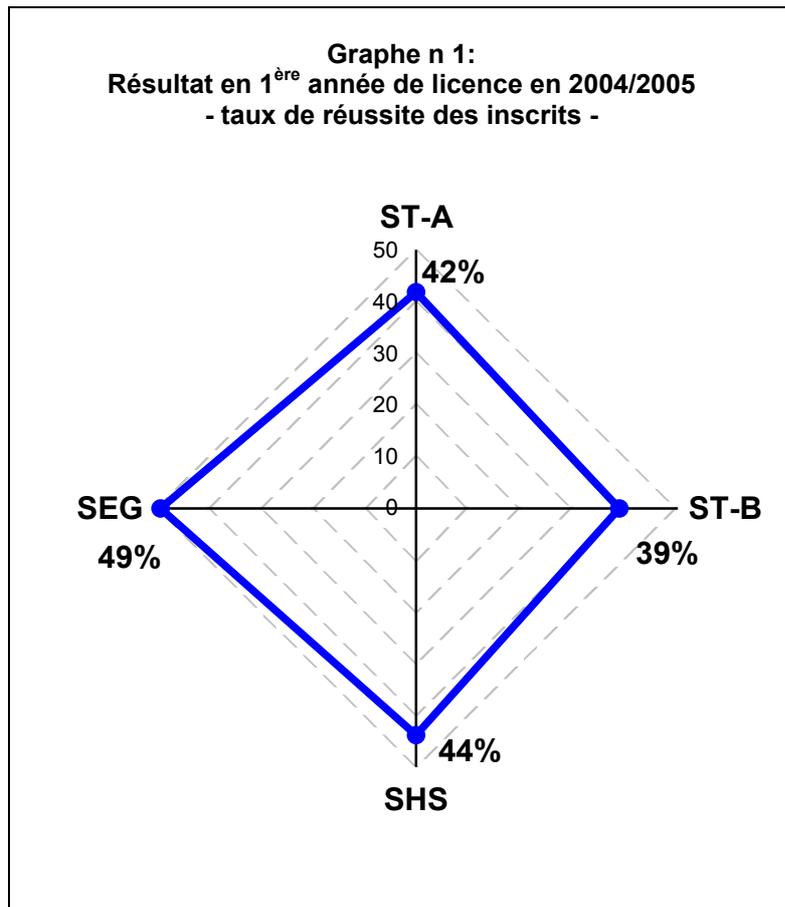
Tableau n°2 : Résultats du 2nd semestre 2004/2005 selon la licence
 - bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Licence 2005	ECTS validés au semestre 2				Total
	Absents aux épreuves	Aucun ECTS validés	De 1 à 29 ECTS	30 ECTS	
ST -A-	60 11,7%	102 19,9%	129 25,2%	221 43,2%	512 100,0%
ST -B-	62 15,0%	78 18,8%	105 25,4%	169 40,8%	414 100,0%
SHS	42 12,8%	55 16,7%	86 26,1%	146 44,4%	329 100,0%
SEG	19 7,0%	88 32,6%	30 11,1%	133 49,3%	270 100,0%
Total	183 12,0%	323 21,2%	350 23,0%	669 43,9%	1525 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

1.3 / Résultat final

43% des bacheliers 2004 inscrits à l'USTL en première année de licence en 2004/2005, ont obtenu leur première année.



L'imprécision qui concerne les présents aux examens nous conduit à compléter le calcul des taux d'admis sur les inscrits par, non pas des taux d'admis sur les présents aux examens, mais par des taux d'admis sur les étudiants « confirmés ». Un étudiant est dit « confirmé » s'il est réinscrit à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence qu'en 2004/2005 (en L1 pour les doublants ou L2 pour les autres).

Ainsi donc, parmi les étudiants qui se sont réinscrits, en 2005/2006, à l'USTL dans leur licence d'origine (étudiants « confirmés » qui représentent 62% des inscrits 2004/2005), le taux de réussite atteint 69%.

Si 10 points séparent la réussite en licence ST-B de celle en licence SEG, les écarts constatés ne sont que peu significatifs (ils le sont au seuil de 90% mais pas à 95%).

1.4 / Caractérisation statistique du « résultat en 2005 »

La caractérisation statistique³ montre quels sont les facteurs qui caractérisent le mieux les étudiants qui ont, ou non, obtenu leur première année de licence en 2005.

Les variables utilisées pour la caractérisation sont : la licence d'inscription en 2004/2005, la situation salariale du chef de famille, le secteur d'activité du chef de famille, l'origine sociale de l'étudiant, son origine résidentielle, sa Zone A INSEE d'origine, son statut boursier, sa nationalité, son sexe, son âge en 2004, la série de baccalauréat, la mention obtenue au baccalauréat.

On constate, dans la continuité de beaucoup d'études sur la réussite universitaire, que le profil scolaire de l'étudiant (son cursus dans le primaire et le secondaire, son orientation, les conditions d'obtention du baccalauréat) influence le plus la réussite à la première année de licence. Au profil scolaire fait écho le portrait social et familial de l'étudiant.

Tableau n°3: Caractérisation du « résultat en 2005 » par les variables testées
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Libellé de la variable	Valeur-Test	Probabilité⁴
Mention obtenue au baccalauréat	12,25	0,000
Age en 2004	9,76	0,000
Série de baccalauréat	6,74	0,000
Situation salariale du chef de famille	5,34	0,000
Origine sociale	5,05	0,000
Secteur d'activité du chef de famille	4,93	0,000
Sexe	3,57	0,000
Zone A INSEE d'origine	1,95	0,026
Licence d'inscription 2005	1,39	0,082
Statut boursier en 2005	0,90	0,185
Rue classée en ZUS	0,60	0,273
Nationalité regroupée	0,53	0,296

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

³ Procédure « DEMOD » sous SPAD. Extrait de l'aide en ligne du logiciel : « cette procédure extrêmement puissante permet de caractériser automatiquement toute variable nominale. C'est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. Les éditions extrêmement structurées constituent de véritables rapports d'études. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associé une probabilité: plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant : pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écart-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écart-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité (ou une catégorie) d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population », Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1^{ère} éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, page 182.

⁴ Probabilité de se tromper en considérant que la variable testée caractérise la variable « réinscription en 2005/2006 ».

Les tableaux 4 et 5 ci-dessous permettent de caractériser les étudiants admis à la première année de licence et ceux qui ne l'ont pas été.

On constate d'abord (et cela était attendu à l'analyse du graphe1 et du tableau 3) qu'aucune des quatre licences étudiées ne se distinguent « en bien » (par un taux d'admis qui serait significativement supérieur à ceux des autres licences) ou « en mal » (par un taux d'admis qui serait significativement inférieur à ceux des autres licences).

Le profil scolaire de l'étudiant, au travers des trois variables que sont : « l'âge en 2004 », « la mention obtenue au baccalauréat » et « la série de baccalauréat », caractérise le mieux l'obtention (ou la non obtention) de la première année de licence.

On remarquera en ce qui concerne la caractérisation de la sous population « non admise » que les situations d'inactivité professionnelle du chef de famille sont des facteurs qui influencent négativement la réussite en première année de licence.

Tableau n°4: Caractérisation de la modalité « admis en 2005 » par les variables testées

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Proba.	Poids
Âge en 2004	18 ans et moins	10,2	0,000	962
Mention obtenue au baccalauréat	Assez bien	9,1	0,000	255
Mention obtenue au baccalauréat	Bien et Très bien	7,3	0,000	92
Situation salariale du chef de famille	En activité	5,8	0,000	1285
Sexe	Femme	3,7	0,000	720
Secteur d'activité du chef de famille	Agriculture	3,1	0,001	36
Zone A INSEE d'origine	Région autre que 59 62	2,7	0,004	119
Série de baccalauréat regroupée	Scientifique	2,5	0,006	851

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Tableau n°5: Caractérisation de la modalité « non admis en 2005 » par les variables testées

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Proba.	Poids
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	12,4	0,000	1178
Âge en 2004	19 ans	7,2	0,000	390
Série de baccalauréat regroupée	Technologique	6,5	0,000	148
Âge en 2004	20 ans et plus	5,6	0,000	173
Situation salariale du chef de famille	Inactif	4,9	0,000	53
Sexe	Homme	3,7	0,000	805
Situation salariale du chef de famille	A la retraite	2,7	0,003	74
Situation salariale du chef de famille	Au chômage	2,5	0,006	102
Origine sociale	Ouvrier	2,4	0,008	343

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

1.5 / Résultat final selon les caractéristiques du profil scolaire

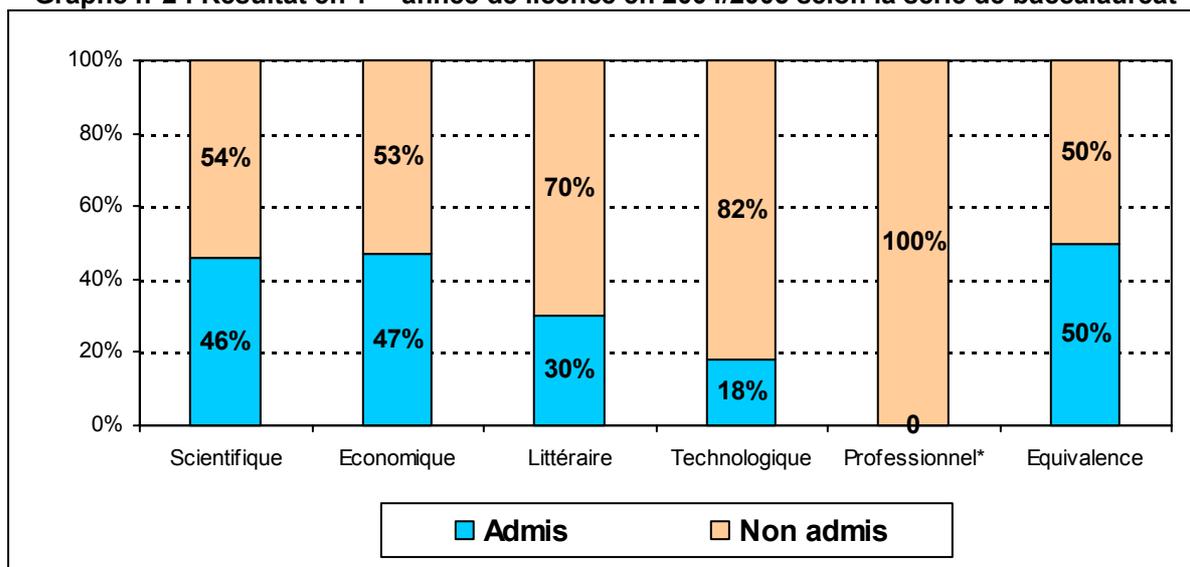
Parmi les séries générales, les bacheliers littéraires sont ceux qui obtiennent le moins la première année de licence. Concernant les bacheliers technologiques, moins d'un sur cinq obtient la première année de licence, contrairement aux étudiants étrangers (qui possèdent une équivalence du bac) qui sont la moitié à avoir obtenu leur première année de licence⁵.

Les étudiants « à l'heure » au bac ont un taux de réussite en première année de licence double de celui des étudiants qui ont au moins une année de « retard ».

Plus le baccalauréat est obtenu dans de bonnes conditions, plus le taux d'obtention de la première année de licence est important.

Les tableaux 6, 7 et 8 fournissent les données analysées pour chacune des licences.

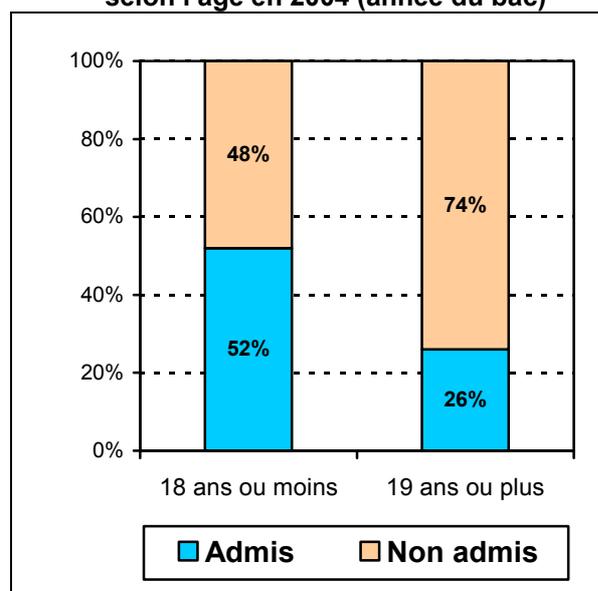
Graphe n°2 : Résultat en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 selon la série de baccalauréat



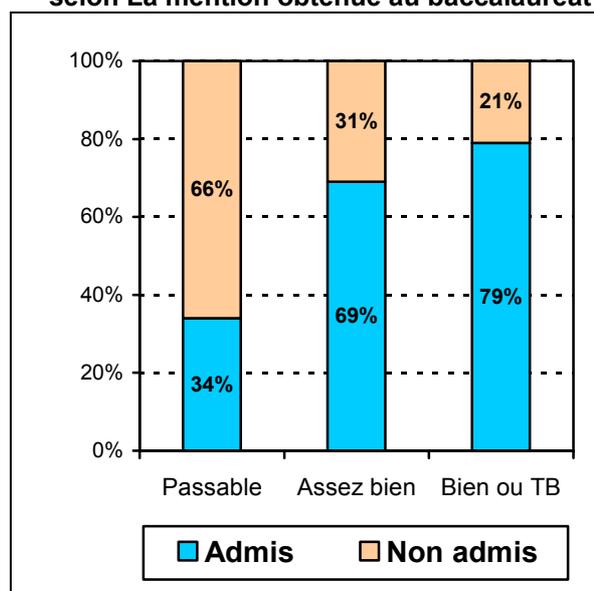
* Non significatif sur le plan statistique (N=20)

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Graphe n°3 : Résultat en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 selon l'âge en 2004 (année du bac)



Graphe n°4 : Résultat en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 selon La mention obtenue au baccalauréat



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

⁵ Contrairement aux résultats globaux sur les étudiants étrangers où les taux de réussite sont toujours inférieurs à ceux des étudiants français, parmi les néo bacheliers la réussite en première année de licence est la même (cf publication POI visible à l'adresse suivante : <http://www.univ-lille1.fr/ofip/poi.html>).

Tableau n°6 : Résultats à la 1^{ère} année de licence par baccalauréat et la licence
 - bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Licence	Série de bac	Obtention de la première année de licence en 2005		Total
		Admis	Non admis	
ST -A-	Economique	0	8	8
	Scientifique	173 44,1%	219 55,9%	392 100,0%
	Technologique	2 7,1%	26 92,9%	28 100,0%
	Professionnel	0	5	5
	Equivalence	40 50,6%	39 49,4%	79 100,0%
	Total	215 42,0%	297 58,0%	512 100,0%
	ST -B-	Littéraire	0	1
Economique		0	3	3
Scientifique		145 40,7%	211 59,3%	356 100,0%
Technologique		13 31,0%	29 69,0%	42 100,0%
Professionnel		0	2	2
Equivalence		2	8	10
Total		160 38,6%	254 61,4%	414 100,0%
SHS	Littéraire	10 31,3%	22 68,8%	32 100,0%
	Economique	80 44,2%	101 55,8%	181 100,0%
	Scientifique	39 68,4%	18 31,6%	57 100,0%
	Technologique	11 22,4%	38 77,6%	49 100,0%
	Professionnel	0	6	6
	Equivalence	3	1	4
	Total	143 43,5%	186 56,5%	329 100,0%
SEG	Economique	79 53,0%	70 47,0%	149 100,0%
	Scientifique	30 65,2%	16 34,8%	46 100,0%
	Technologique	1	28	29
	Professionnel	0	7	7
	Equivalence	21 53,8%	18 46,2%	39 100,0%
	Total	131 48,5%	139 51,5%	270 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Tableau n°7 : Résultats à la 1^{ère} année de licence selon l'âge en 2004 et la licence
 - bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Licence	Age en 2004	Obtention de la première année de licence en 2005		Total
		Admis	Ajourné	
ST -A-	18 ans et moins	178 52,8%	159 47,2%	337 100,0%
	19 ans et plus	37 21,1%	138 78,9%	175 100,0%
	Total	215 42,0%	297 58,0%	512 100,0%
ST -B-	18 ans et moins	128 45,4%	154 54,6%	282 100,0%
	19 ans et plus	32 24,2%	100 75,8%	132 100,0%
	Total	160 38,6%	254 61,4%	414 100,0%
SHS	18 ans et moins	98 52,1%	90 47,9%	188 100,0%
	19 ans et plus	45 31,9%	96 68,1%	141 100,0%
	Total	143 43,5%	186 56,5%	329 100,0%
SEG	18 ans et moins	99 63,9%	56 36,1%	155 100,0%
	19 ans et plus	32 27,8%	83 72,2%	115 100,0%
	Total	131 48,5%	139 51,5%	270 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Tableau n°8 : Résultats à la 1^{ère} année de licence selon la mention au bac et la licence
 - bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

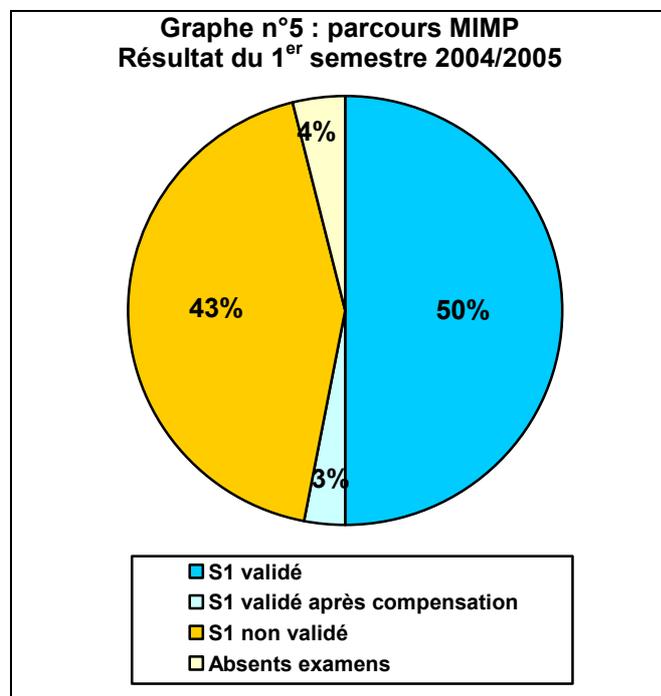
Licence	Mention au bac	Obtention de la première année de licence en 2005		Total
		Admis	Ajourné	
ST -A-	Passable	128 32,5%	266 67,5%	394 100,0%
	Assez bien	58 68,2%	27 31,8%	85 100,0%
	Bien et Très bien	29 87,9%	4 12,1%	33 100,0%
	Total	215 42,0%	297 58,0%	512 100,0%
ST -B-	Passable	91 29,0%	223 71,0%	314 100,0%
	Assez bien	49 69,0%	22 31,0%	71 100,0%
	Bien et Très bien	20 69,0%	9 31,0%	29 100,0%
	Total	160 38,6%	254 61,4%	414 100,0%
SHS	Passable	97 36,2%	171 63,8%	268 100,0%
	Assez bien	38 73,1%	14 26,9%	52 100,0%
	Bien et Très bien	8 73,1%	1 26,9%	9 100,0%
	Total	143 43,5%	186 56,5%	329 100,0%
SEG	Passable	85 42,1%	117 57,9%	202 100,0%
	Assez bien	30 63,8%	17 36,2%	47 100,0%
	Bien et Très bien	16 63,8%	5 36,2%	21 100,0%
	Total	131 48,5%	139 51,5%	270 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2 / Résultats détaillés par parcours

2.1 / Licence ST-A parcours MIMP

2.1.1 / Premier semestre



53% des inscrits en première année de licence ST-A, parcours MIMP (effectif : 243), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens est de 55%

Si les UE non obligatoires sont celles qui obtiennent les plus fortes moyennes, les moyennes des UE obligatoires sont assez proches les unes des autres hormis en « initiation à l'analyse » et, surtout, en « structures et propriété de la matière ».

Tableau n°9 : Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

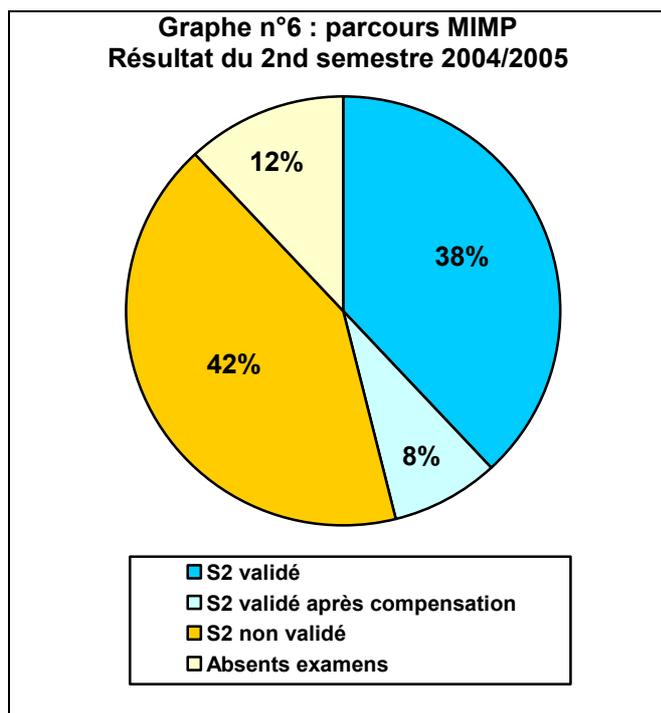
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours MIMP en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectif
Utilisation des systèmes informatiques	11,0	5,2	,0	18,0	49
Ateliers mathématiques	11,1	5,3	,0	20,0	78
Initiation à la programmation	9,9	5,4	,0	20,0	220
Initiation à l'algèbre et la géométrie	9,8	5,4	,0	20,0	232
Opt géométrique mécanique des fluides	9,1	4,1	,0	17,5	220
Initiation à l'analyse	8,3	5,3	,0	20,0	232
Structures et propriétés de la matière	7,7	4,0	,0	16,0	217

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.1.2 / Second semestre



Si plus de la moitié des inscrits en première année de licence ST-A, parcours MIMP, a validé le semestre 1, on observe qu'une minorité (46%) a validé le semestre 2. Ceci est surtout dû à la part des « absents aux examens » qui est sensiblement plus importante qu'au semestre 1 (+8 points).

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 54%, et donc stable par rapport à celui du semestre 1.

Au second semestre, on constate qu'aucune moyenne n'est égale ou supérieure à 10, et que les étudiants ont plus de difficultés en « algèbre linéaire et affine » et en « forces et champs d'énergies ».

Tableau n°10 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

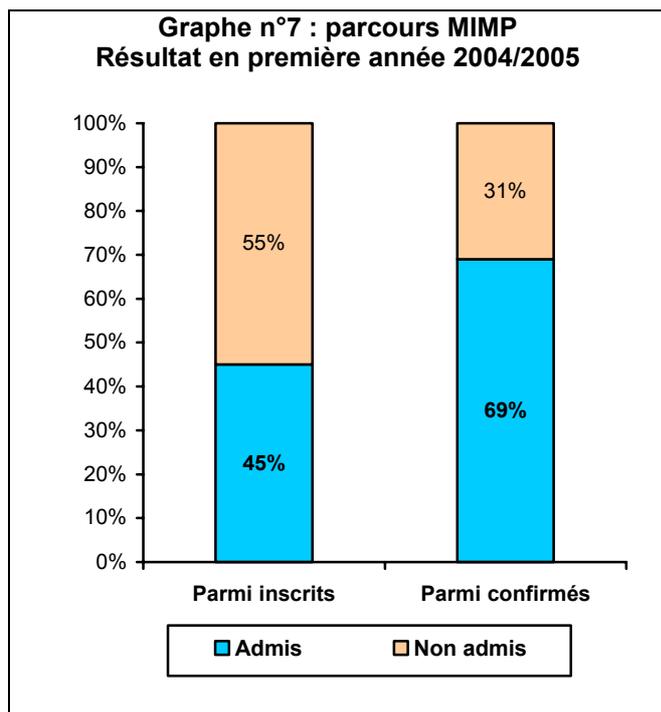
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours MIMP en 2004/2005 à l'USTL -

UE du second semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectif
UE transversale profil MIMP	9,9	5,2	,0	18,8	197
Eléments d'analyse et d'algèbre	9,5	6,4	,0	20,0	197
Codage de l'information	8,5	4,9	,0	17,2	70
Fonctions réelles	8,4	5,2	,0	20,0	151
Electrocinétique	8,1	5,1	,0	20,0	120
Algorithme et programmation LMP 1	8,1	5,3	,0	19,1	129
Algèbre linéaire et affine 1	7,0	5,7	,0	20,0	195
Forces et champs d'énergies	6,5	4,5	,0	19,5	89

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.1.3 / Résultat final



45% des inscrits en première année de licence ST-A parcours MIMP ont obtenu leur première année (soit 110 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence ST-A à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui représentent 66% des inscrits en parcours MIMP en 2004/2005), le taux de réussite en L1 parcours MIMP est de 69%.

De manière détaillée, on observe en particulier les différences importantes de taux de réussite : des femmes par rapport aux hommes (+23 points sur les « confirmés ») ; des étudiants « à l'heure au bac » par rapport à ceux qui sont « en retard » (+32 points sur les « confirmés ») et des étudiants qui ont obtenu une mention au bac par rapport à ceux qui n'en ont pas obtenu (+31 points sur les « confirmés »).

Tableau n°11 : Taux d'admis à la première année de licence ST-A parcours MIMP

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours MIMP en 2004/2005 à l'USTL -

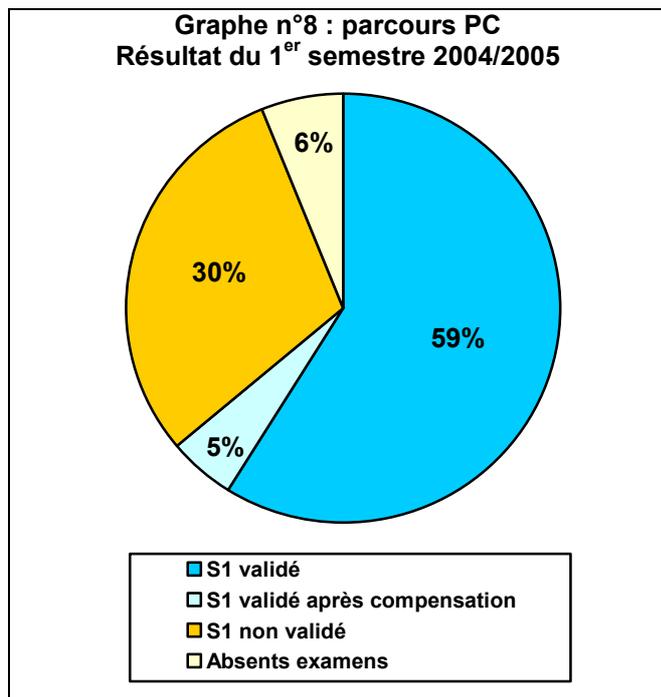
	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	181	39%	114	62%
Femme	62	63%	46	85%
Âge en 2004				
18 ans ou moins	160	56%	114	78%
19 ans ou plus	83	25%	46	46%
Nationalité				
Française	197	45%	123	72%
Étrangère	46	48%	37	60%
Origine sociale				
Cadre	79	46%	54	67%
Non cadre	164	45%	106	70%
Statut boursier				
Boursier	116	42%	74	66%
Non boursier	127	48%	86	71%
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	31	39%	17	(71%)
Rue pas en ZUS	212	46%	143	69%
Principale série bac				
SM	87	52%	64	70%
SP	35	31%	16	(69%)
SVT	53	53%	33	85%
Mention au bac				
Oui	57	81%	51	90%
Non	186	34%	109	59%

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.2 / Licence ST-A parcours PC

2.2.1 / Premier semestre



64% des inscrits en première année de licence ST-A, parcours PC (effectif : 108), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens est de 68%.

Les notes moyennes des principales UE (tableau ci-dessous) sont le plus souvent égales ou supérieures à 10, hormis pour « l'initiation à la programmation » qui semble poser davantage de problèmes.

Tableau n°12 : Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

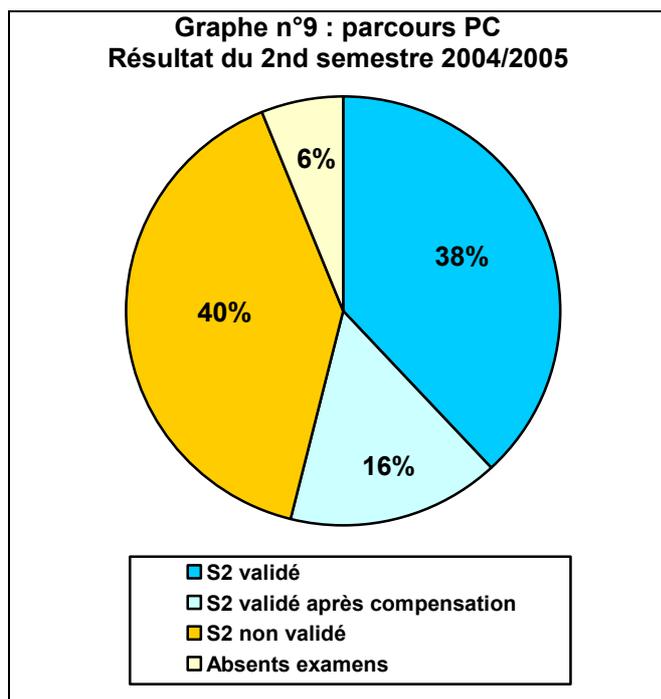
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours PC en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Initiation à l'analyse	11,4	4,2	1,5	19,5	99
Initiation à l'algèbre et la géométrie	10,5	4,2	,0	18,0	99
Opt géométrique mécanique des fluides	10,6	3,3	2,0	19,0	99
Structures et propriétés de la matière	9,9	2,8	1,0	16,0	99
Initiation à la programmation	8,7	4,4	,0	19,2	100

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.2.2 / Second semestre



Un peu plus de la moitié (54%) des inscrits en première année de licence ST-A, parcours PC, a validé le semestre 2. Parmi les étudiants qui ont validé le second semestre, 3 sur 10 l'ont fait grâce à la compensation. La différence de validation directe entre les semestres 1 et 2 est de 21 points !

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 57%, et donc inférieur de 11 points par rapport au taux du semestre 1.

Au second semestre, on constate que les moyennes sont moins élevées que celles du premier semestre et, plus particulièrement, que les étudiants montrent le plus de difficultés en « électrocinétique » et en « forces et champs d'énergies ».

Tableau n°13 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

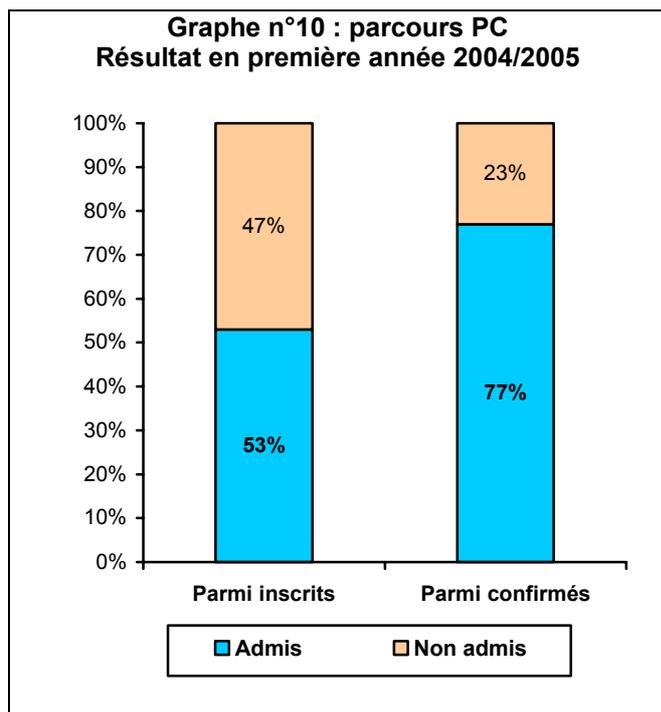
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours PC en 2004/2005 à l'USTL -

UE du second semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Thermochimie et chimie analytique	10,7	3,8	,2	17,4	86
Algèbre linéaire et affine 1	10,2	4,7	,5	20,0	89
UE transversale profil PC	9,8	3,3	,0	16,0	96
Electrocinétique	8,3	3,7	,3	17,7	90
Forces et champs d'énergies	7,5	3,7	,4	15,7	91

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.2.3 / Résultat final



Globalement le taux de réussite en première année de licence ST-A parcours PC est de 53% (soit 57 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence ST-A à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui représentent 69% des inscrits en parcours PC en 2004/2005), le taux de réussite en L1 parcours PC est de 77%.

De manière détaillée, on observe en particulier les différences importantes de taux de réussite : des femmes par rapport aux hommes (+26 points sur les présents) ; des étudiants « à l'heure au bac » par rapport à ceux qui sont « en retard » (+31 points sur les présents) et des étudiants qui ont obtenu une mention au bac par rapport à ceux qui n'en ont pas obtenu (+45 points sur les présents).

Tableau n°14 : Taux d'admis à la première année de licence ST-A parcours MIMP

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours PC en 2004/2005 à l'USTL -

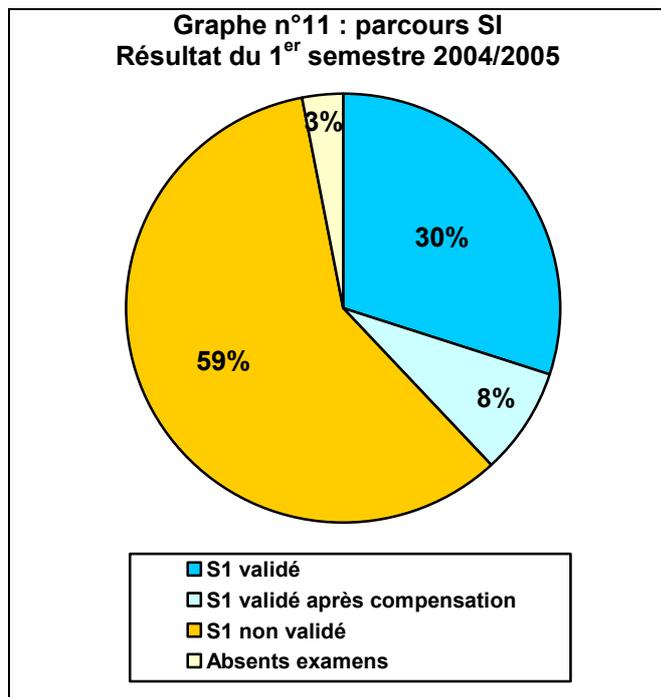
	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	56	52%	38	76%
Femme	52	54%	36	78%
Âge en 2004				
18 ans ou moins	78	62%	57	84%
19 ans ou plus	30	30%	17	(53%)
Nationalité				
Française	100	53%	68	78%
Étrangère	8	(50%)	6	(67%)
Origine sociale				
Cadre	29	(59%)	19	(90%)
Non cadre	79	51%	55	73%
Statut boursier				
Boursier	61	53%	43	74%
Non boursier	47	53%	31	81%
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	11	(36%)	8	(50%)
Rue pas en ZUS	97	55%	66	80%
Principale série bac				
SP	70	50%	46	76%
Mention au bac				
Oui	30	80%	24	(100%)
Non	33	42%	50	66%

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.3 / Licence ST-A parcours SI

2.3.1 / Premier semestre



38% seulement des inscrits en première année de licence ST-A, parcours SI (effectif : 80), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens du semestre 1 est de 39%

Les notes moyennes des principales UE (tableau ci-dessous) ne dépassent jamais 08,5, et même inférieure à 07 en « initiation à la programmation ».

Tableau n°15 : Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

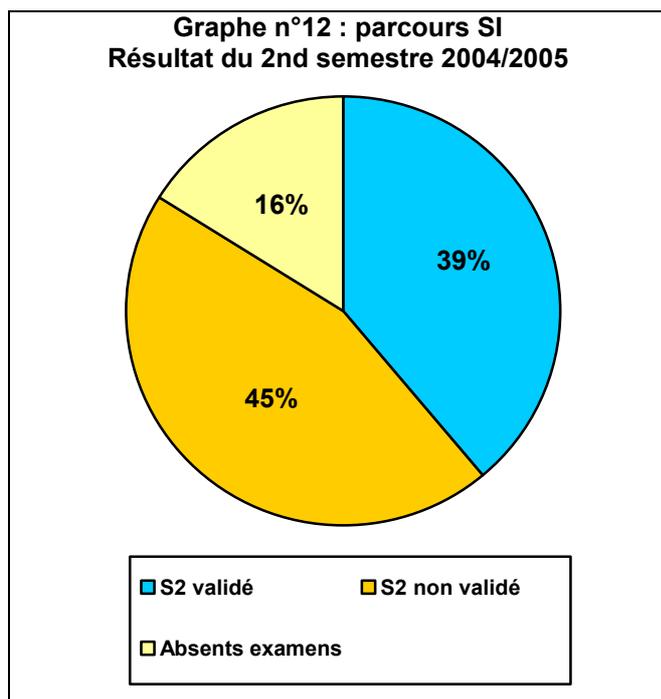
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours SI en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Initiation à l'algèbre et la géométrie	8,5	4,9	,1	19,6	72
Opt géométrique mécanique des fluides	8,0	4,4	,5	19,0	72
Initiation à l'analyse	7,3	5,7	,0	19,6	73
Structures et propriétés de la matière	7,1	3,8	,5	16,0	72
Initiation à la programmation	6,9	5,5	,3	20,0	71

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.3.2 / Second semestre



39% des inscrits en première année de licence ST-A, parcours SI, a validé le semestre 2. On remarquera que parmi les étudiants qui ont validé le second semestre, aucun ne l'a fait grâce à la compensation.

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 46%.

Au second semestre, les moyennes sont globalement plus élevées que celles du premier semestre.

Tableau n°16 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

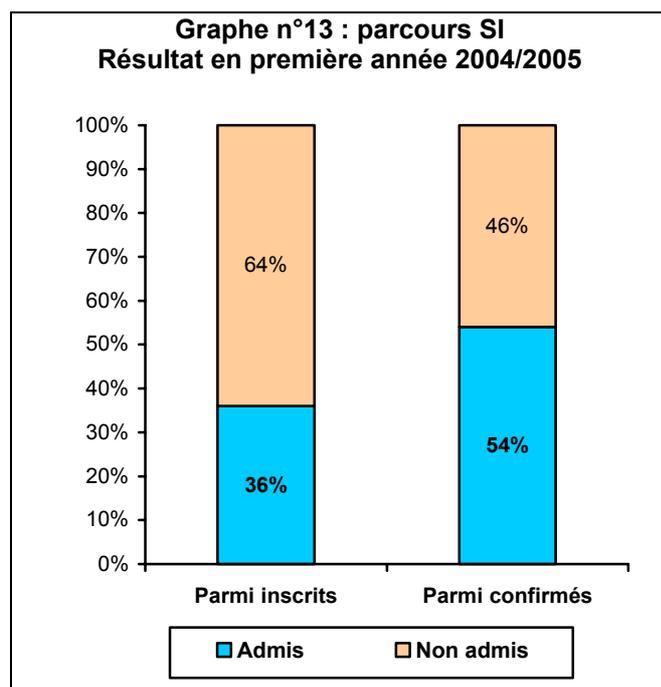
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours SI en 2004/2005 à l'USTL -

UE du second semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
UE transversale profil SPI	10,9	3,7	,0	16,0	59
Algèbre linéaire et affine 1	9,0	6,4	,0	20,0	57
Forces et champs d'énergies	7,8	4,7	,8	17,8	53

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.3.3 / Résultat final



Globalement le taux de réussite en première année de licence ST-A parcours SI n'est que de 36% (soit 29 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence ST-A à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui représentent 74% des inscrits en parcours SI en 2004/2005), le taux de réussite en L1 parcours SI est de 54%.

On observera (tableau ci-dessous) de manière complémentaire aux taux d'admis présentés, qu'au sein d'un parcours dont plus d'un tiers des inscrits (36%) sont de nationalité étrangère, seuls 57% des étudiants français ont « confirmé » leur inscription, contre 86% des étudiants étrangers.

Tableau n°17 : Taux d'admis à la première année de licence ST-A parcours MIMP

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours SI en 2004/2005 à l'USTL -

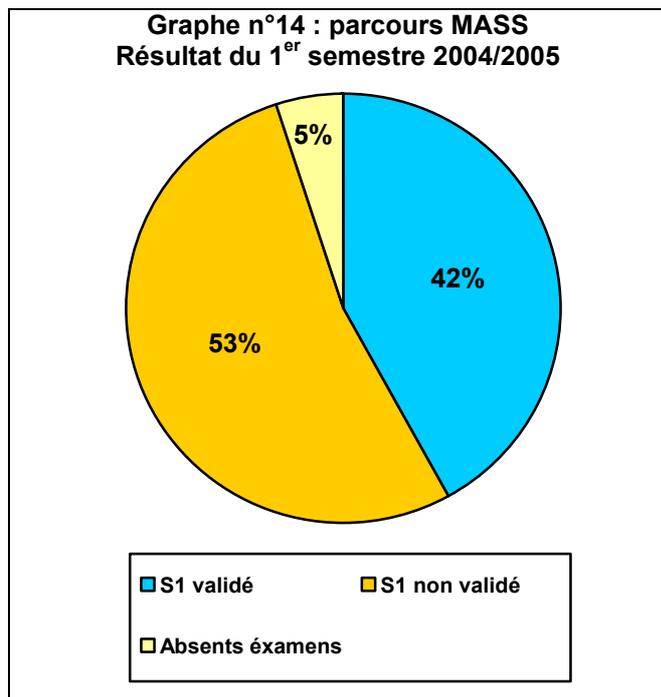
	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	64	36%	43	54%
Femme	16	(38%)	11	(55%)
Âge en 2004				
18 ans ou moins	51	43%	36	61%
19 ans ou plus	29	(24%)	18	(50%)
Nationalité				
Française	51	24%	29	(41%)
Étrangère	29	(59%)	25	(68%)
Origine sociale				
Cadre	28	(43%)	21	(57%)
Non cadre	52	33%	33	52%
Statut boursier				
Boursier	33	27%	21	(43%)
Non boursier	47	43%	33	61%
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	12	(33%)	12	(33%)
Rue pas en ZUS	68	37%	42	60%
Principale série bac				
Équivalence étrangère	29	(55%)	25	(64%)
Mention au bac				
Oui	13	(69%)	12	(75%)
Non	67	30%	42	48%

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.4 / Licence ST-A parcours MASS

2.4.1 / Premier semestre



42% des inscrits en première année de licence ST-A, parcours MASS (effectif : 55), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens du semestre 1 est de 44%

Les notes moyennes des principales UE (tableau ci-dessous) se divisent en deux groupes : le premier dans lequel toutes les moyennes sont supérieures à 10 et le second, constitué des UE « algèbre 1 » et « analyse 1 », dans lequel les moyennes dépassent de peu 07.

Tableau n°18 : Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

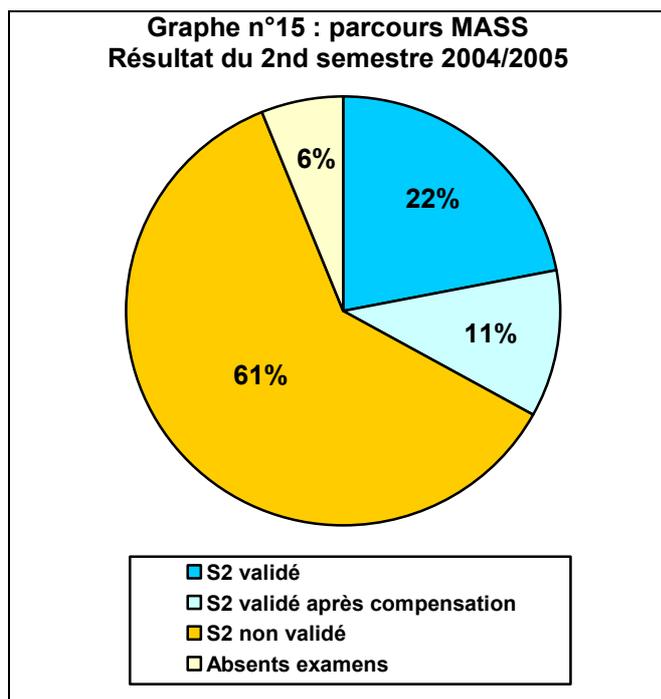
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours MASS en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Informatique expérimentale ORMALOG PROGEDOC	10,8	3,8	,8	17,3	45
Anglais et expression écrite et orale	10,3	2,5	2,0	14,0	50
Introduction à l'économie	10,2	4,0	,0	16,0	51
Macro économie 1	10,0	4,3	,5	16,5	50
Algèbre 1	7,3	5,4	,0	20,0	51
Analyse 1 MASS	5,4	4,8	,0	18,0	51

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.4.2 / Second semestre



Un tiers des inscrits en première année de licence ST-A, parcours MASS, a validé le semestre 2. On remarquera que parmi les étudiants qui ont validé le second semestre, un tiers également l'a fait grâce à la compensation.

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 35%.

Tout comme constaté au premier semestre, les moyennes les moins bonnes du second semestre se retrouvent (tableau ci-dessous) dans les UE « algèbre 1 » et « analyse 1 ».

Tableau n°19 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

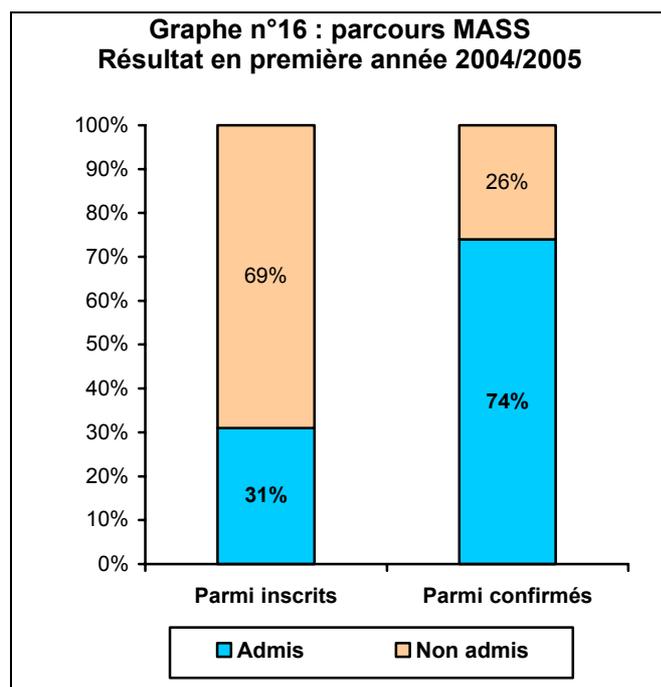
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours MASS en 2004/2005 à l'USTL -

UE du second semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Informatique instrumentale	11,3	3,4	1,5	18,0	34
Anglais et PPEO	10,8	3,0	1,0	15,3	39
Comptabilité privée	9,0	5,0	,0	16,5	39
Micro économie	8,3	4,8	1,0	18,0	35
Algèbre 2 MASS	7,4	5,7	,0	20,0	36
Analyse 2	5,2	4,9	,0	18,0	35

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.4.3 / Résultat final



Globalement le taux de réussite en première année de licence ST-A parcours MASS n'est que de 31% (soit 17 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence ST-A à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui ne représentent que 42% des inscrits en parcours MASS en 2004/2005), le taux de réussite en L1 parcours MASS est de 74%.

La faiblesse des effectifs des différentes catégories analysées dans le tableau ci-dessous ne permettent pas de réels constats.

Tableau n°20 : Taux d'admis à la première année de licence ST-A parcours MIMP

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-A parcours MASS en 2004/2005 à l'USTL -

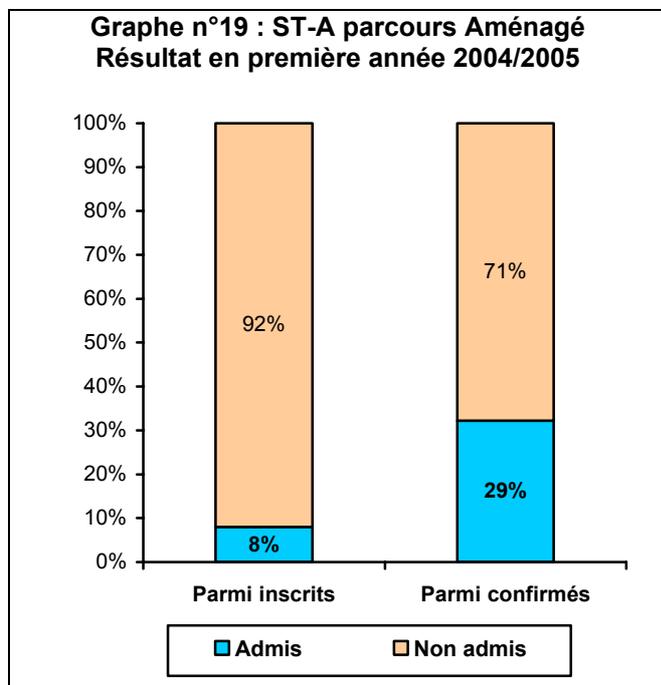
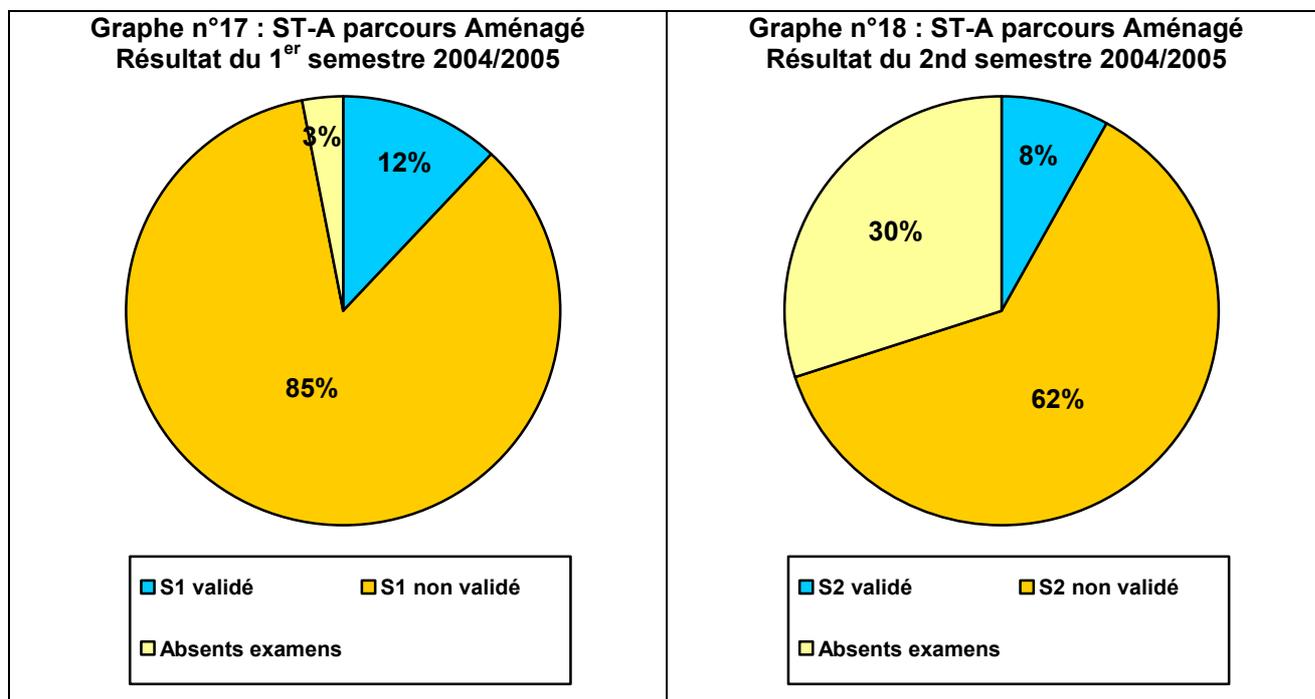
	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	25	(24%)	7	-
Femme	30	37%	16	(69%)
Âge en 2004				
18 ans ou moins	38	45%	21	(81%)
19 ans ou plus	17	(0%)	2	-
Nationalité				
Française	50	32%	20	(80%)
Étrangère	5	-	3	-
Origine sociale				
Cadre	18	(28%)	7	-
Non cadre	37	32%	16	(75%)
Statut boursier				
Boursier	25	(36%)	12	(75%)
Non boursier	30	27%	11	(73%)
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	5	-	3	-
Rue pas en ZUS	50	30%	20	(75%)
Principale série bac				
SM	22	(50%)	12	(92%)
Mention au bac				
Oui	14	(50%)	9	-
Non	41	24%	14	(71%)

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.5 / Licence ST-A parcours Aménagé

L'effectif d'inscrits étant particulièrement faible (26) seule une information d'ensemble est ici produite.

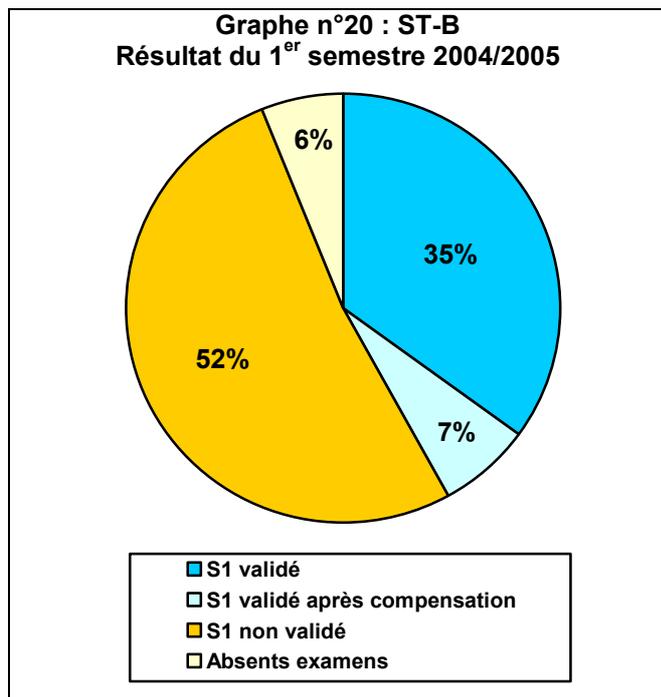


Globalement le taux de réussite en première année de licence ST-A parcours Aménagé n'est que de 8% (soit 2 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence ST-A à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui ne représentent que 27% des inscrits en parcours Aménagé en 2004/2005), le taux de réussite en L1 parcours Aménagé est de 29%.

2.6 / Licence ST-B (parcours non aménagé)

2.6.1 / Premier semestre



42% des inscrits en première année de licence ST-B (effectif : 384), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens est de 44%

Parmi les UE obligatoires on remarque (tableau ci-dessous) que celles de « biologie animale 1 » et de « biophysique » posent le plus de difficultés aux étudiants.

Tableau n°21 : Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

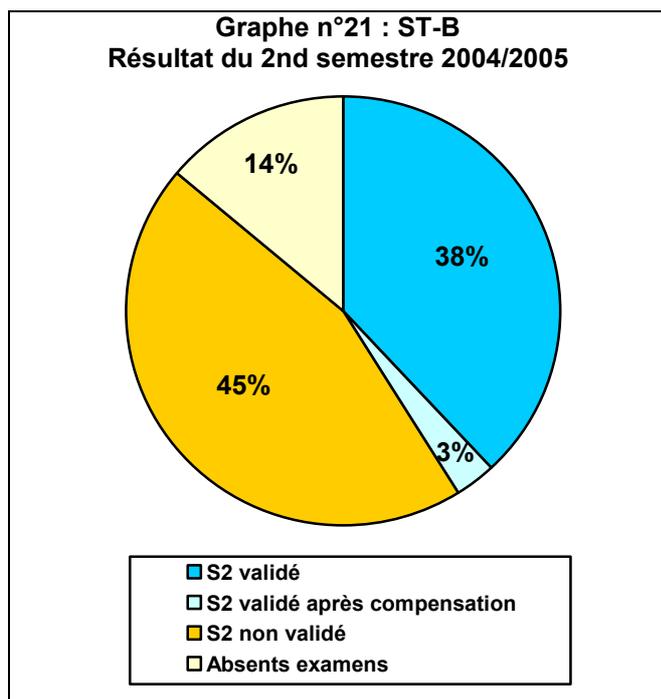
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-B en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Terre : planète active	9,9	3,9	,0	17,7	187
Chimie générale	9,7	3,7	,3	18,8	337
Liaison chimique	9,2	3,7	3,0	17,5	144
Mathématiques générales	8,4	4,5	,0	19,7	336
Biologie cellulaire 1	8,1	4,2	,0	16,5	284
Sciences de l'univers	8,0	3,7	,0	16,7	52
Biologie animale 1	7,9	3,3	,0	16,8	341
Biophysique	7,7	3,7	,0	16,1	329

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.6.2 / Second semestre



Le taux de validation du semestre 2 est quasiment identique à celui du semestre 1 (41%).

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 48%.

Au second semestre, on constate (tableau ci-dessous) que les deux UE qui ont une moyenne égale ou supérieure à 10, sont des UE optionnelles.

Tableau n°22 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

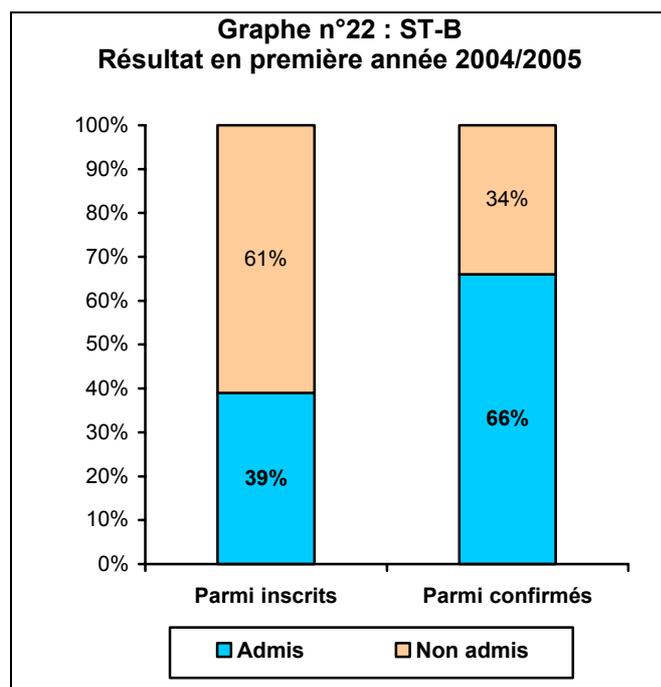
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-B en 2004/2005 à l'USTL -

UE du second semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Géologie externe stratigraphie	10,5	5,7	,0	19,0	49
Informatique C2i	10,5	3,9	1,5	17,0	45
UE transversale	9,8	4,4	,0	17,2	306
Sédiments, sols et évolution	9,5	4,2	,0	17,8	144
Géologie domaine interne	8,9	3,9	,0	17,5	144
Chimie organique 1	8,9	5,0	,0	16,5	40
Biologie végétale 1	8,4	4,6	,0	17,5	315
Complexité du monde vivant	8,2	4,6	,0	18,0	111
Physiologie cellulaire	7,4	4,5	,0	17,0	247
Embryologie	7,4	4,7	,0	16,5	132
Molécules du vivant	6,7	4,5	,0	16,8	264

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.6.3 / Résultat final



39% des inscrits en première année de licence ST-B ont obtenu leur première année (soit 149 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence ST-B à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui représentent 59% des inscrits en licence ST-B en 2004/2005), le taux de réussite en L1 est de 66%.

De manière détaillée, on observe en particulier les différences importantes de taux de réussite selon la « mention au bac » (+36 points en faveur des étudiants « confirmés » titulaires d'une mention) et l'âge en 2004 (+37 points en faveur des étudiants « confirmés » âgés de 18 ans ou moins en 2004).

Tableau n°23 : Taux d'admis à la première année de licence ST-B

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence ST-B en 2004/2005 à l'USTL -

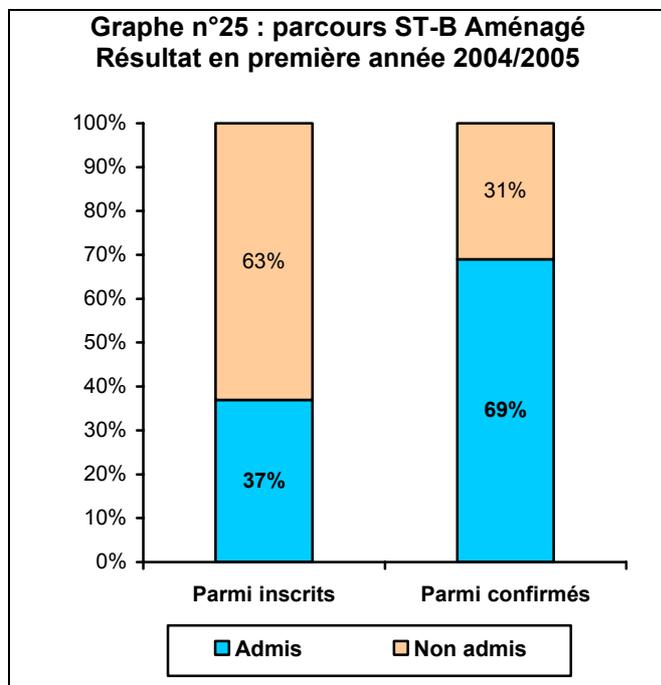
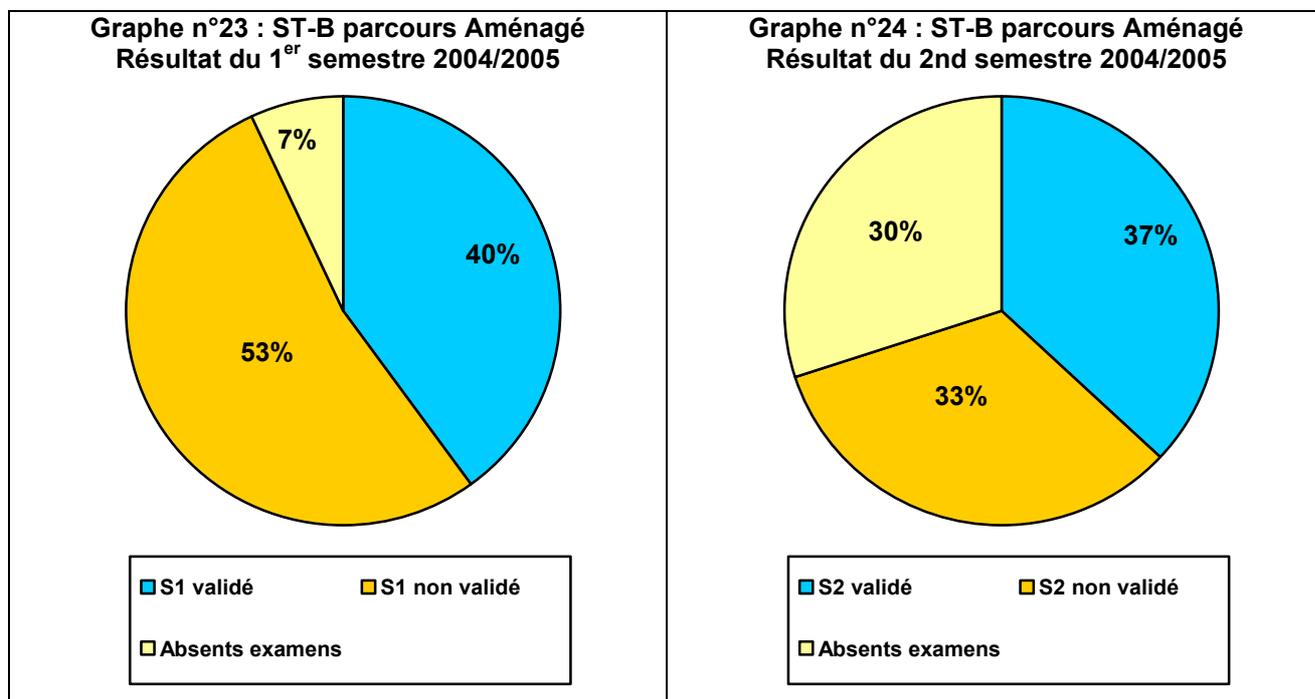
	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	164	33%	96	56%
Femme	220	43%	130	73%
Âge en 2004				
18 ans ou moins	269	45%	159	77%
19 ans ou plus	115	24%	67	40%
Nationalité				
Française	373	39%	219	67%
Étrangère	11	(18%)	7	-
Origine sociale				
Cadre	113	38%	57	75%
Non cadre	271	39%	169	63%
Statut boursier				
Boursier	195	42%	126	65%
Non boursier	189	35%	100	67%
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	30	40%	22	(55%)
Rue pas en ZUS	354	39%	204	67%
Principale série bac				
SP	33	30%	14	(71%)
SVT	293	42%	184	66%
Mention au bac				
Oui	91	67%	67	91%
Non	293	30%	159	55%

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.7 / Licence ST-B parcours Aménagé

L'effectif d'inscrits étant particulièrement faible (26) seule une information d'ensemble est ici produite.

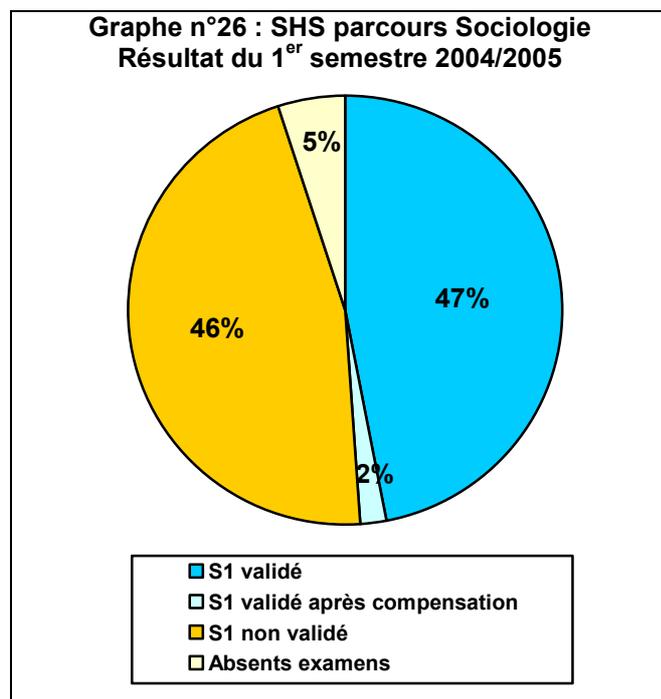


Globalement le taux de réussite en première année de licence ST-B parcours Aménagé est de 37% (soit 11 étudiants). On rappelle ici qu'il n'est que de 8% en ST-A parcours Aménagé.

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence ST-B à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui ne représentent que 53% des inscrits en parcours Aménagé en 2004/2005), le taux de réussite en L1 parcours Aménagé est de 69% (il est de 29% en ST-A Aménagé).

2.8 / Licence SHS parcours Sociologie

2.8.1 / Premier semestre



49% des inscrits en première année de licence SHS parcours Sociologie (effectif : 265), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens est de 51%

Parmi les UE obligatoires on remarque (tableau ci-dessous) que, pour la première fois, aucune moyenne n'est inférieure à 08 et que si l'UE de « géographie » est celle qui obtient la plus faible moyenne, elle est de moins d'un point en retrait de l'UE de « sociologie ».

Tableau n°24 : Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

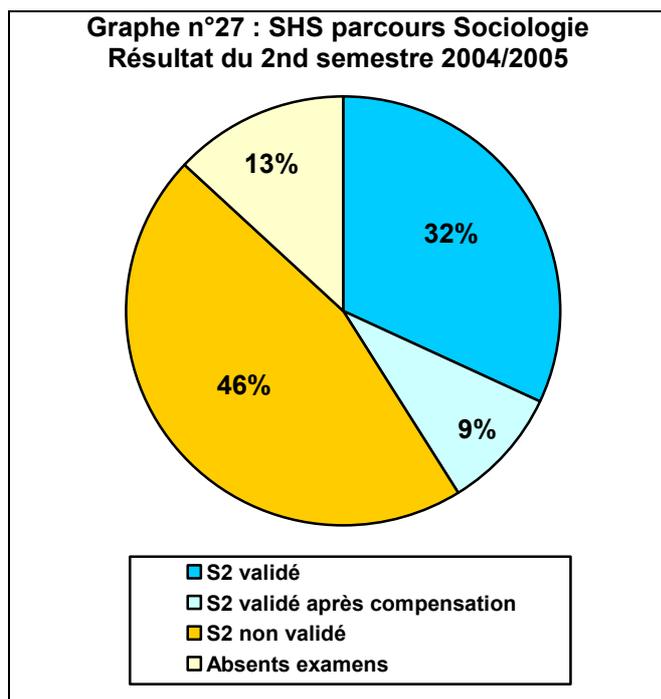
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SHS parcours Sociologie en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
UET 1	11,2	3,5	,0	17,5	228
Méthodologie appliquée aux SH	10,6	4,1	,0	16,0	251
Economie regionale	9,4	3,7	,0	16,7	234
UE 15	8,9	3,2	,0	15,5	235
Sociologie	8,9	3,3	,7	15,7	230
Géographie	8,0	3,2	,3	15,1	233

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.8.2 / Second semestre



Le taux de validation du semestre 2 est de 41%.

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 47%.

Au second semestre, on constate (tableau ci-dessous) que les moyennes ont chuté et que, cette fois, c'est l'UE de « sociologie » qui obtient une moyenne inférieure (mais de peu) à celle de « géographie ».

Tableau n°25 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

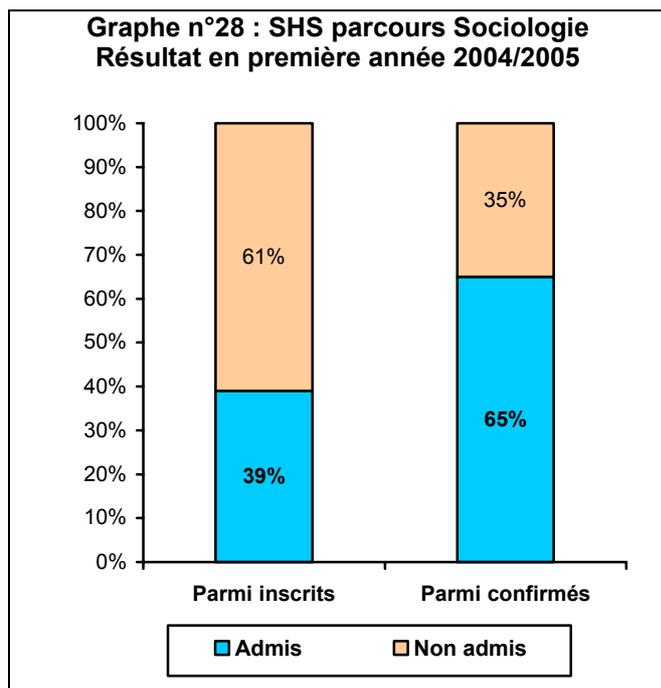
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SHS parcours Sociologie en 2004/2005 à l'USTL -

UE du second semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
UE transversale 2	10,0	3,5	,3	17,3	208
Economie et ethnologie	9,0	4,6	,0	16,3	229
Géographie	7,9	3,7	,0	15,7	229
Sociologie	7,6	3,9	,0	14,8	229
Méthodologie appliquée aux SHS 2	7,6	4,2	,0	16,8	229
UE 25	6,7	4,2	,0	15,3	229

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.8.3 / Résultat final



39% des inscrits en première année de licence SHS parcours Sociologie ont obtenu leur première année (soit 104 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence SHS à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui représentent 60% des inscrits en licence SHS en 2004/2005), le taux de réussite en L1 est de 65%.

De manière détaillée (tableau ci-dessous), on observe que si les femmes sont fortement majoritaires, elles réussissent également sensiblement mieux que les hommes (+31 points).

Tableau n°26 : Taux d'admis à la première année de licence SHS parcours Sociologie

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SHS parcours Sociologie en 2004/2005 à l'USTL -

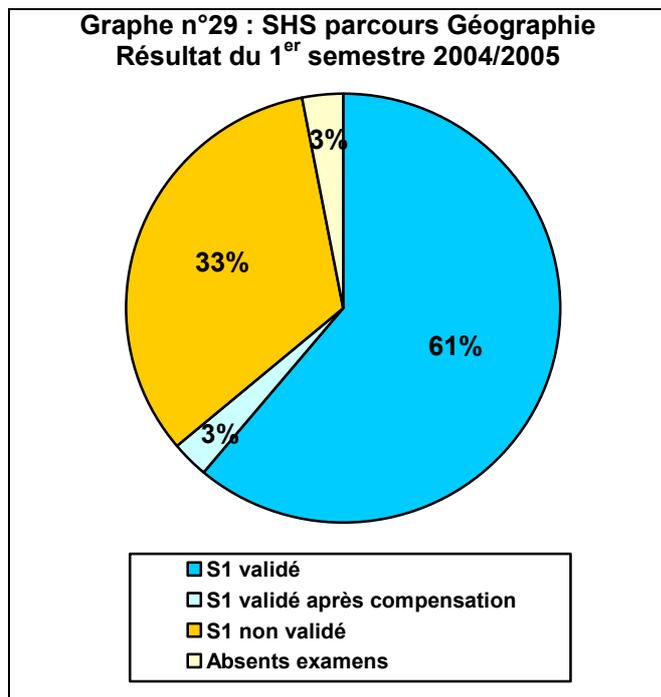
	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	67	28%	44	43%
Femme	198	43%	115	74%
Âge en 2004				
18 ans ou moins	148	47%	93	75%
19 ans ou plus	117	29%	66	52%
Nationalité				
Française	259	40%	156	67%
Étrangère	6	-	3	-
Origine sociale				
Cadre	64	47%	43	70%
Non cadre	201	37%	116	64%
Statut boursier				
Boursier	149	34%	87	59%
Non boursier	116	46%	72	74%
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	25	(32%)	12	(67%)
Rue pas en ZUS	240	40%	147	69%
Principale série bac				
ESS	118	42%	75	65%
EMA	27	(56%)	16	(94%)
Mention au bac				
Oui	43	72%	34	91%
Non	222	33%	125	58%

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.9 / Licence SHS parcours Géographie

2.9.1 / Premier semestre



64% des inscrits en première année de licence SHS parcours Géographie (effectif : 64), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens est de 66%

Parmi les UE obligatoires, on remarque (tableau ci-dessous) que pour la moitié des UE, la moyenne au semestre 1 est supérieure à 11. C'est la première fois que cela est observé.

Tableau n°27 : Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

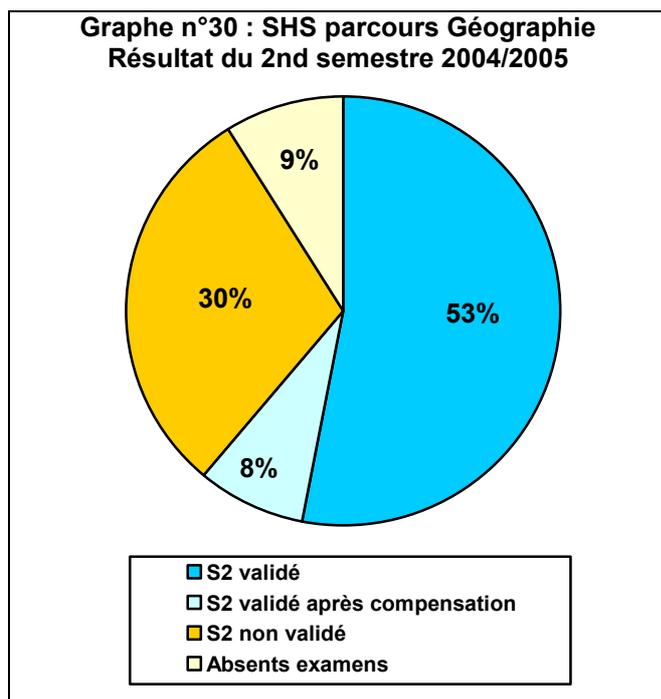
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SHS parcours Géographie en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
UET 1	11,9	3,9	,0	16,8	58
Economie regionale	11,3	3,1	3,2	16,6	58
Méthodologie appliquée aux SH	11,1	3,4	,0	16,0	61
Géographie	9,2	3,1	,0	15,2	59
Sociologie	8,3	3,6	,0	14,3	60
UE 15	7,9	3,4	,0	14,5	61

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.9.2 / Second semestre



Le taux de validation du semestre 2 est de 61%. C'est là le taux le plus élevé observé au second semestre parmi l'ensemble des parcours de licence.

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 67%.

Au second semestre, on constate (tableau ci-dessous) surtout que l'UE de « sociologie » obtient la moyenne, de loin, la plus faible (07,4).

Tableau n°28 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

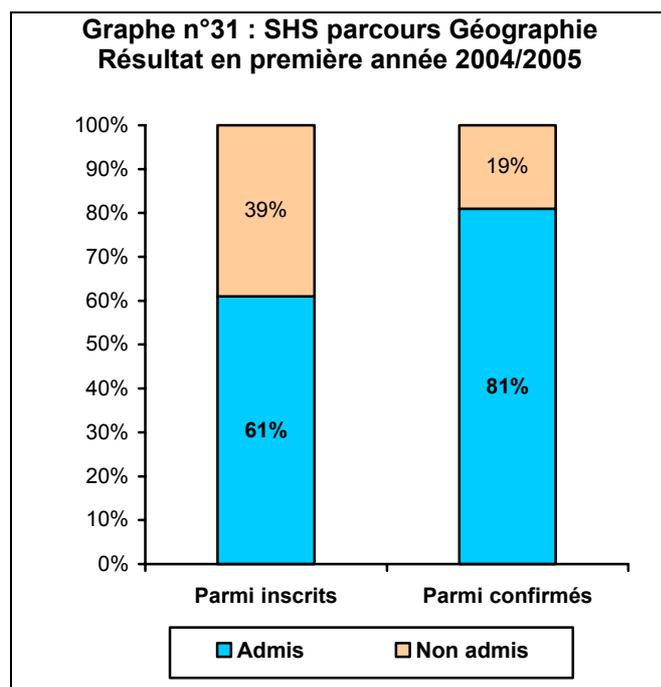
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SHS parcours Géographie en 2004/2005 à l'USTL -

	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
UE transversale 2	11,0	3,2	3,0	17,0	52
Economie et ethnologie	9,7	5,2	,0	15,5	58
Géographie	9,5	4,4	,0	15,0	58
UE 25	9,3	4,7	,0	15,3	58
Méthodologie appliquée aux SHS 2	8,5	4,9	,0	15,6	58
Sociologie	7,4	4,2	,0	14,2	58

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.9.3 / Résultat final



61% des inscrits en première année de licence SHS parcours Géographie ont obtenu leur première année (soit 39 étudiants). C'est le taux de réussite en L1 le plus élevé observé (+30 points par rapport au parcours MASS de la licence ST-A).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence SHS à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui représentent 75% des inscrits en licence SHS en 2004/2005), le taux de réussite en L1 est de 81%.

De manière détaillée (tableau ci-dessous), on observe que si les femmes sont fortement majoritaires, elles réussissent également sensiblement mieux que les hommes (+31 points).

Tableau n°29 : Taux d'admis à la première année de licence SHS parcours Géographie

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SHS parcours Géographie en 2004/2005 à l'USTL -

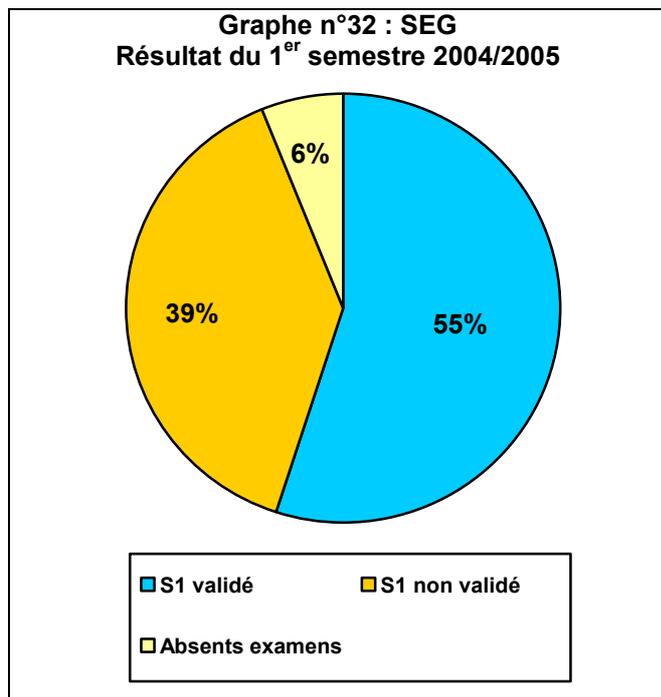
	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	36	56%	27	(74%)
Femme	28	(68%)	21	(91%)
Âge en 2004				
18 ans ou moins	40	70%	32	88%
19 ans ou plus	24	(46%)	16	(69%)
Nationalité				
Française	63	61	47	81%
Étrangère	1	-	1	-
Origine sociale				
Cadre	26	(65%)	20	(85%)
Non cadre	38	58%	28	(79%)
Statut boursier				
Boursier	25	(60%)	19	(79%)
Non boursier	39	62%	29	(83%)
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	4	-	3	-
Rue pas en ZUS	60	60%	45	80%
Principale série bac				
SVT	16	(88%)	15	(93%)
Mention au bac				
Oui	18	(83%)	15	(100%)
Non	46	52%	33	73%

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.10 / Licence SEG

2.10.1 / Premier semestre



55% des inscrits en première année de licence SEG (effectif : 270), ont validé le semestre 1.

Le taux de validation parmi les présents estimés aux examens est de 59%

On constate (tableau ci-dessous) que parmi les UE obligatoires, les moyennes sont assez peu dispersées (l'écart entre la moyenne la plus faible et la moyenne la plus élevée n'est que de 1,2 points).

Tableau n°: Indicateurs sur les principales UE du premier semestre 2004/2005

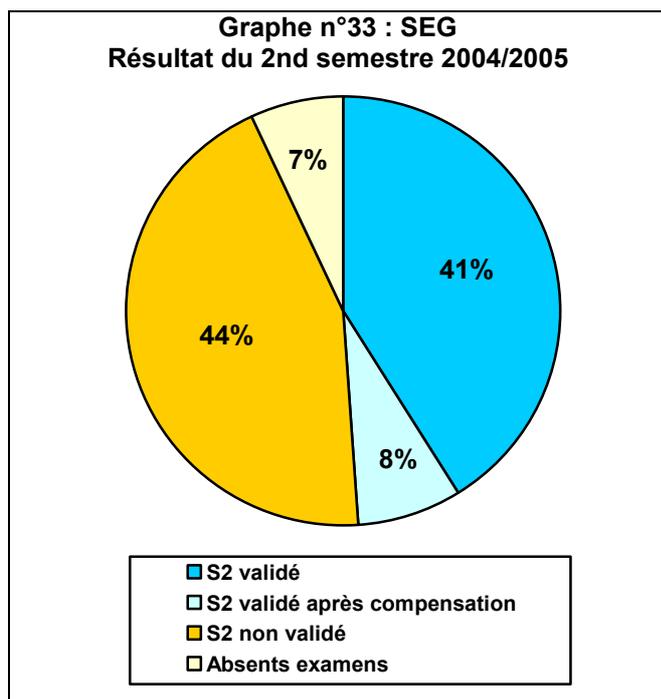
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SEG en 2004/2005 à l'USTL -

UE du premier semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
IAE comptabilité nationale	10,3	4,0	,0	19,1	249
Gestion des entreprises	10,3	4,1	,0	17,5	222
Informatique - Langue	9,5	4,1	,0	17,2	240
Maths financ. statistiques	9,4	5,1	,0	18,5	252
Histoire économique et sociale	9,1	4,6	,0	19,0	228

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.10.2 / Second semestre



Le taux de validation du semestre 2 est de 49%.

Le taux de validation du semestre 2 parmi les présents estimés aux examens est de 53%.

Au second semestre, on ne constate plus (tableau ci-dessous) la relative homogénéité des moyennes observée au premier semestre ; deux UE posent plus particulièrement problème aux étudiants : celle de « analyse 1 » et celle de « comptabilité financière ».

Tableau n°31 : Indicateurs sur les principales UE du second semestre 2004/2005

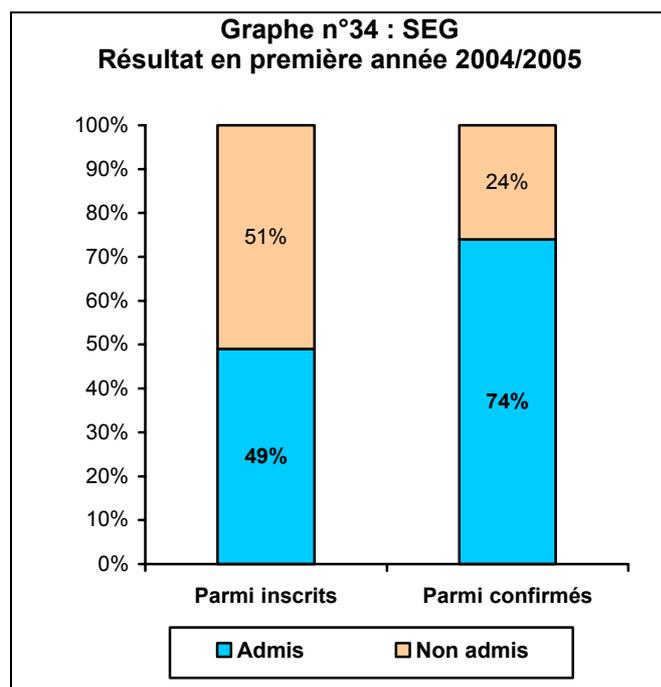
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SEG en 2004/2005 à l'USTL -

UE du second semestre	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Effectifs
Histoire éco. et sociale 2 - ATE	10,7	4,4	,0	18,6	195
Langues	9,8	4,3	,0	18,0	194
Analyse 1 - Stat. descriptives 2	7,8	5,3	,0	19,2	220
Comptabilité financière et analyse fonctionnelle des organisations	7,5	5,6	,0	18,3	243

Note de lecture du tableau : en plus des indicateurs connus que sont la « moyenne », les notes minimale et maximale et le nombre de présents aux examens de l'UE considérée, on trouve l'écart type qui donne l'écart moyen à la moyenne et fournit par là même une mesure de la dispersion des notes : plus l'écart type est grand, plus la dispersion des notes est importante et inversement.

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.10.3 / Résultat final



49% des inscrits en première année de licence SES ont obtenu leur première année (soit 131 étudiants).

Parmi les étudiants qui se sont réinscrits en licence SEG à l'USTL en 2005/2006 (« étudiants confirmés » qui représentent 66% des inscrits en licence SEG en 2004/2005), le taux de réussite en L1 est de 74%.

De manière détaillée (tableau ci-dessous), on observe surtout que les étudiants « à l'heure au bac » et ceux qui ont obtenu le baccalauréat avec mention réussissent sensiblement mieux que les autres (respectivement +22 points et +21 points).

Tableau n°32 : Taux d'admis à la première année de licence SEG

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence SEG en 2004/2005 à l'USTL -

	Effectifs inscrits	Admis sur inscrits (%)	Effectifs confirmés*	Admis sur confirmés (%)
Sexe				
Homme	177	45%	113	70%
Femme	93	56%	65	80%
Âge en 2004				
18 ans ou moins	155	64%	117	85%
19 ans ou plus	115	28%	61	53%
Nationalité				
Française	221	48%	138	76%
Étrangère	49	53%	40	65%
Origine sociale				
Cadre	83	49%	57	72%
Non cadre	187	48%	121	74%
Statut boursier				
Boursier	121	44%	73	73%
Non boursier	149	52%	105	74%
Origine résidentielle				
Rue en ZUS	46	41%	33	58%
Rue pas en ZUS	224	50%	145	77%
Principale série bac				
ESS	94	51%	63	76%
EMA	39	64%	30	83%
Équivalence étrangère	39	54%	34	62%
Mention au bac				
Oui	68	68%	52	89%
Non	202	42%	126	68%

* Réinscrits à l'USTL en 2005/2006 dans la même licence.

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

Annexe

**Les étudiants originaires des
Zones Urbaines Sensibles**

1 / Présentation

1.1 / Point de départ et objectifs

L'actualité sociale agitée qu'a connue la France au cours des derniers mois, a remis en exergue les questions des conditions de vie des jeunes des « cités ». A cette occasion, journalistes, politiques, acteurs de terrains ont proposé leurs analyses et leurs solutions.

En préambule d'une future étude sur les inégalités des chances des différentes population d'étudiants, nous proposons de débiter l'exploration de la question de la scolarité post-baccalauréat des étudiants issus des « quartiers difficiles » inscrits en première année de licence à l'USTL.

Plus précisément, après avoir établi le portrait social et scolaire de la population étudiée, nous verrons ses conditions de réussite au cours de la première année de licence. Pour la rendre pertinente, cette analyse se doit d'être comparative ; aussi comparerons-nous les données des étudiants issus des « quartiers difficiles » à celles des étudiants qui n'en sont pas issus.

1.2 / Définition et mesure

Si la conscience immédiate se fait assez facilement une image des jeunes des « cités » ou des « quartiers difficiles », l'analyse oblige à une définition claire et précise de ces « jeunes » et des « quartiers difficiles ».

Les « jeunes » sont ici simplement ceux qui composent la population de l'étude LMD et ont donc en commun les caractéristiques suivantes :

- ce sont des bacheliers 2004 (en France ou à l'étranger),
- qui sont inscrits en première année de licence,
- qui, au moment de leur inscription 2004, sont inscrits uniquement à l'USTL (les inscrits de la FUPL ont été exclus, ainsi que les inscrits en CPGE),
- et sont âgés de moins de 22 ans en 2005.

Pour la définition des « quartiers difficiles », nous nous sommes tournés vers une classification qui à la fois est restrictive et n'a pas fait l'objet d'une mise à jour récente, mais qui a le mérite d'exister : celle des Zones Urbaines Sensibles. Créées en février 1995⁶, les ZUS (dont la liste a été publiée le 26 novembre 1996) constituent en quelques sortes les territoires prioritaires de la politique de la ville de la Nation du fait du caractère souvent dégradé de leur habitat et du déséquilibre qui existe entre l'habitat et l'emploi.

L'INSEE donne des ZUS la définition suivante⁷ : « *Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.* »

Une fois ce choix effectué, chacun des 1330 étudiants *originaires de la région Nord/Pas-de-Calais*⁸ ont été classés (en « originaire (ou non originaire) d'une ZUS) en fonction de l'adresse parentale.

⁶ On lira pour plus d'informations le rapport 2004 de l'Observatoire National des ZUS, publié par la Division Interministérielle de la Ville (DIV) en novembre 2004, qui est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/observatoire-rapport-2004.pdf> ; ainsi que l'atlas des ZUS à l'adresse : <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/chercherZUS.htm>.

⁷ Cf. les « Nomenclatures, définitions et méthodes » de l'INSEE à l'adresse Internet suivante : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/zone-urbaine-sensible.htm

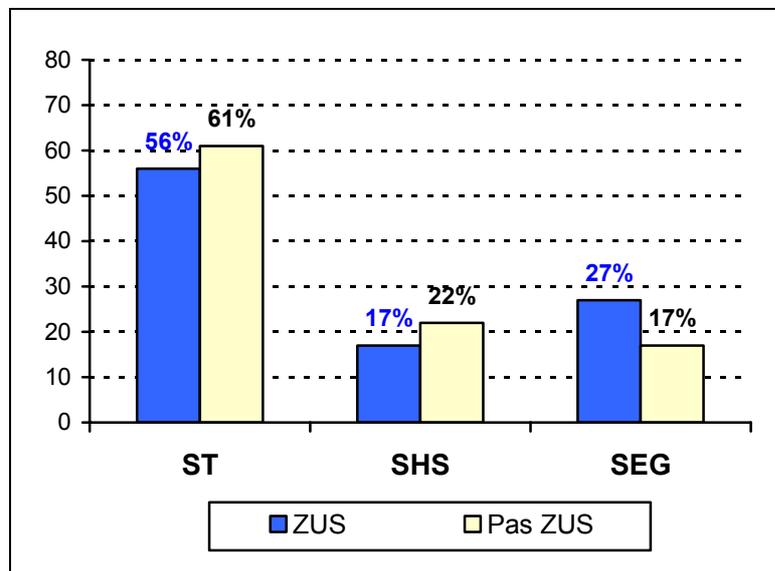
⁸ Après avoir testé l'origine urbaine des étudiants originaires d'un département autre que ceux du Nord et du Pas-de-Calais, nous avons décidé de tous les classer en « non originaires d'une ZUS » ; la classification des 4% d'étudiants originaires de l'étranger est, elle, impossible. Plutôt que de découper la population étudiée pour davantage l'homogénéiser, nous avons décidé de la conserver dans sa totalité du fait de la faiblesse du biais induit par ce choix.

2 / Portrait social et scolaire

2.1 / Description statistique

2.1.1 / Licence et parcours d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004/2005
selon la classification du lieu de résidence des parents



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Les étudiants originaires d'une ZUS s'inscrivent significativement plus que les autres en licence de Sciences économiques et de gestion aux dépens des licences de Sciences et Technologies (A et B) et de la licence de Sciences Humaines et Sociales.

De manière plus détaillée (tableau ci-dessous), on constate surtout que, lorsqu'ils sont inscrits en licence ST, les étudiants originaires d'une ZUS sont sensiblement moins souvent que les autres inscrits en Sciences de la Vie et de la Terre (17% contre 26%).

Tableau annexe n°1 : Parcours détaillés d'inscription 2004/2005
selon la classification du lieu de résidence des parents

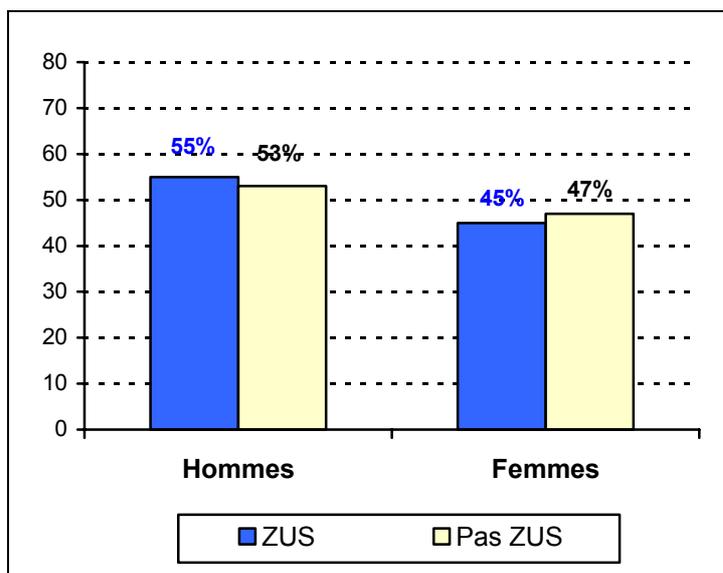
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Parcours d'inscription	Rue classée en ZUS		Total
	Oui	Non	
ST -A- MIMP	31 18,0%	212 15,7%	243 15,9%
ST -A- PC	11 6,4%	97 7,2%	108 7,1%
ST -A- SI	12 7,0%	68 5,0%	80 5,2%
ST -A- MASS	5 2,9%	50 3,7%	55 3,6%
ST -A- Aménagé	1 0,6%	25 1,8%	26 1,7%
ST -B- SVTE	30 17,4%	354 26,2%	384 25,2%
ST -B- Aménagé	7 4,1%	23 1,7%	30 2,0%
SHS - Sociologie	25 14,5%	240 17,7%	265 17,4%
SHS - Géographie	4 2,3%	60 4,4%	64 4,2%
SEG	46 26,7%	224 16,6%	270 17,7%
Total	172 100,0%	1353 100,0%	1525 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.1.2 / Sexe

**Répartition par sexe
selon la classification du lieu de résidence des parents**



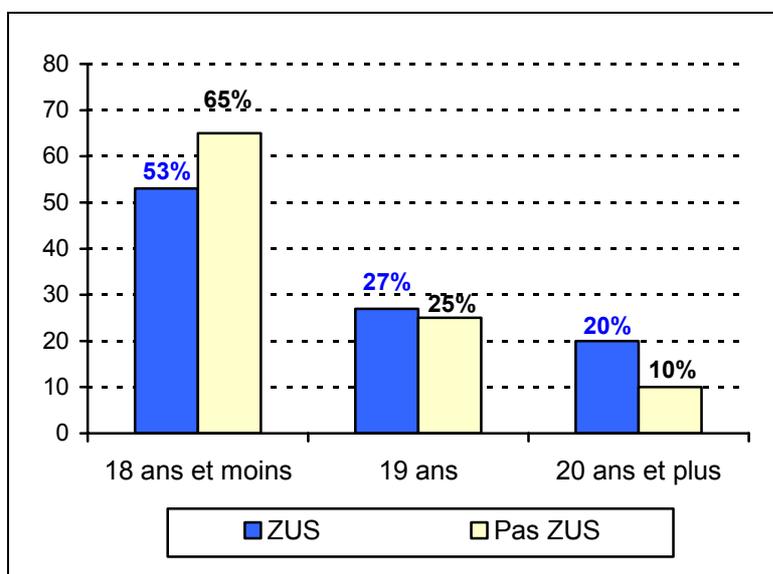
Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Aucune différence significative sur le plan statistique n'existe entre les répartitions par sexe observées.

Les étudiants originaires d'une ZUS sont un peu plus souvent des hommes que des femmes (55% contre 45%).

2.1.3 / Âge en 2004

**Répartition par âge en 2004
selon la classification du lieu de résidence des parents**



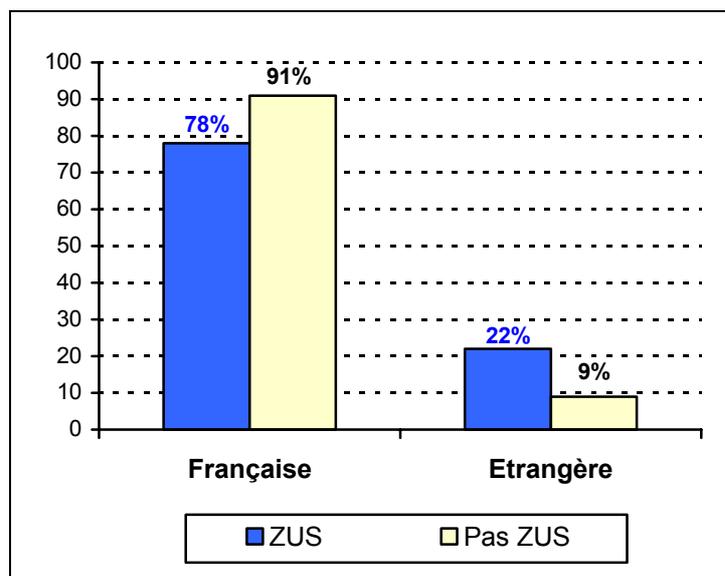
Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

La moyenne d'âge en 2004 des étudiants originaires d'une ZUS est légèrement plus élevée que celle des autres étudiants inscrits en première année de licence (18 ans et 9 mois contre 18 ans et 4 mois).

Si l'écart calculé entre les âges moyens en 2004 est faible, on observe cependant que les étudiants originaires d'une ZUS sont, deux fois plus souvent que les autres étudiants, âgés de 20 ans ou plus (20% contre 10%).

2.1.4 / Nationalité

Répartition par nationalité selon la classification du lieu de résidence des parents



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Les étudiants originaires d'une ZUS sont près de deux fois et demie plus souvent de nationalité étrangère (22% contre 9%) que les étudiants non originaires d'une ZUS.

Les nationalités les plus représentées parmi les étudiants de nationalité étrangère originaires d'une ZUS sont les nationalités : sénégalaise (8), ivoirienne (6) marocaine (6) et turque (3).

2.1.5 / Origine culturelle supposée

Dans notre volonté d'étudier les cursus des étudiants inscrits en première année de licence à l'USTL, nous souhaitons, de manière annexe, porter notre attention sur les questions « d'égalité des chances » et travailler à la fois sur les situations par genre (homme, femme), par origine urbaine (originaire d'une ZUS ou non) et par origine culturelle supposée⁹ : du fait de la faiblesse numérique de certaines origines qu'il serait autrement intéressant de prendre en compte (origine asiatique, noire africaine par exemple), nous avons limité notre analyse à comparer les cursus des étudiants dont on peut supposer qu'ils ont une origine arabe à ceux dont on suppose qu'ils n'ont pas cette origine.

Pour établir cette catégorisation, nous avons choisi de privilégier l'approche onomastique¹⁰. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à l'une de nos productions récentes¹¹ s'il souhaite à la fois connaître nos orientations théoriques et la méthode de création de la variable « origine culturelle »¹².

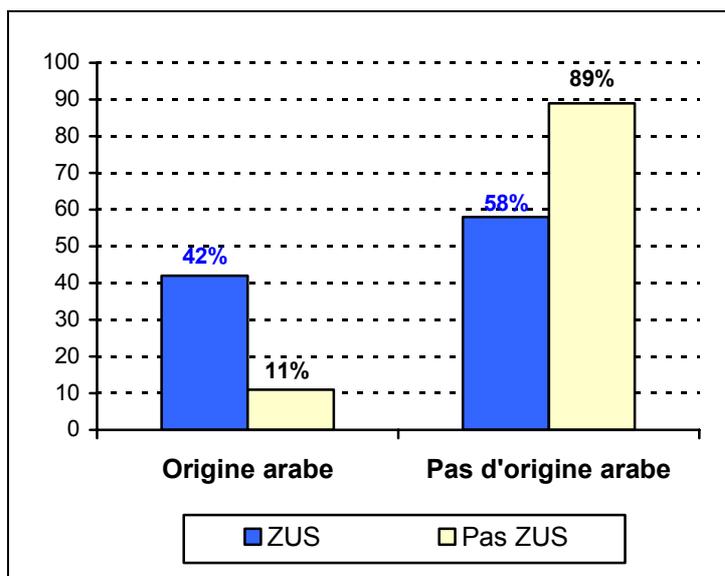
⁹ Pour indication, nous envisageons d'analyser, entre autres, la qualité des stages réalisés en cours de cursus selon l'origine culturelle supposée et le fait d'être ou non stigmatisable comme d'origine arabe.

¹⁰ Du grec *onomastikos* qui signifie « relatif au nom », l'onomastique est la science des noms propres et plus spécialement des noms de personnes.

¹¹ Eric Grivillers, *Comparaison des situations des diplômés selon l'origine de leur patronyme*, OFIP-USTL, février 2005, 25 pages.

¹² Depuis le rapport cité, une source supplémentaire est venue compléter positivement nos bases de données de référence. Il s'agit de l'ouvrage d'Abderrazak Chebira, *L'indispensable manuel orthographique des prénoms français d'origine arabe et musulmane*, Editions APC, Lille, 2005, 287 pages.

**Répartition par origine culturelle supposée
selon la classification du lieu de résidence des parents**



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Les étudiants originaires d'une ZUS sont près de quatre fois plus souvent (42% contre 11%) supposés avoir une ascendance arabe que les étudiants non originaires d'une ZUS et risquent donc par la même d'être sensiblement plus souvent que les autres victimes de discrimination.

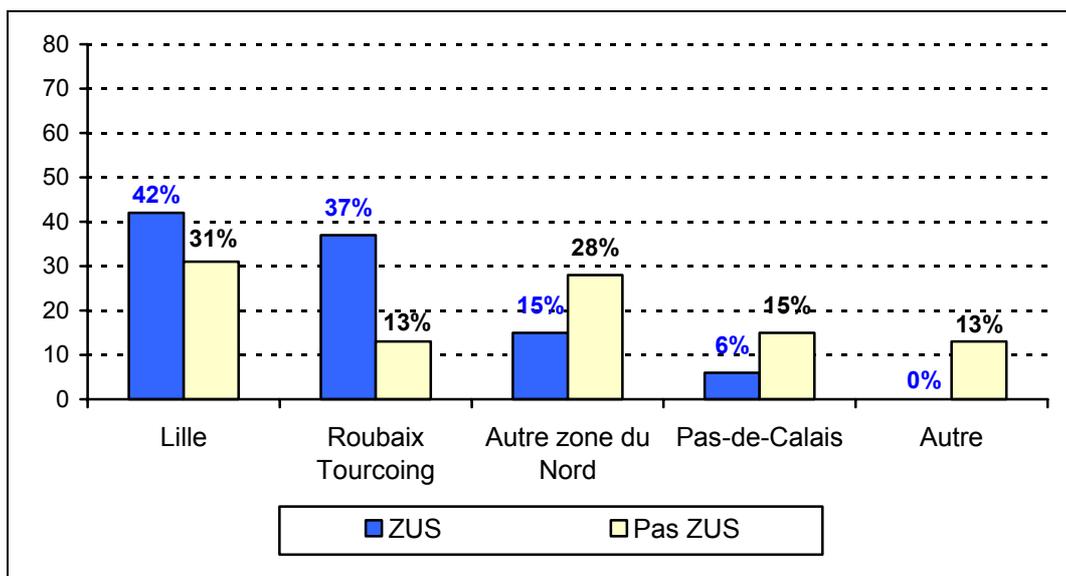
Un tiers des étudiants supposés d'origine arabe ont une adresse parentale classée en ZUS contre moins d'un dixième des autres étudiants.

2.1.6 / Origine géographique

Près de 80% des étudiants originaires d'une ZUS sont originaires des seules zones A INSEE de Lille, Roubaix-Tourcoing (43% des autres étudiants en sont originaires).

Ce constat montre surtout que les diplômés originaires d'une ZUS sont avant tout des diplômés de grande proximité géographique par rapport à leur lieu d'études (campus de la cité scientifique de Villeneuve d'Ascq).

**Répartition par origine géographique
selon la classification du lieu de résidence des parents**



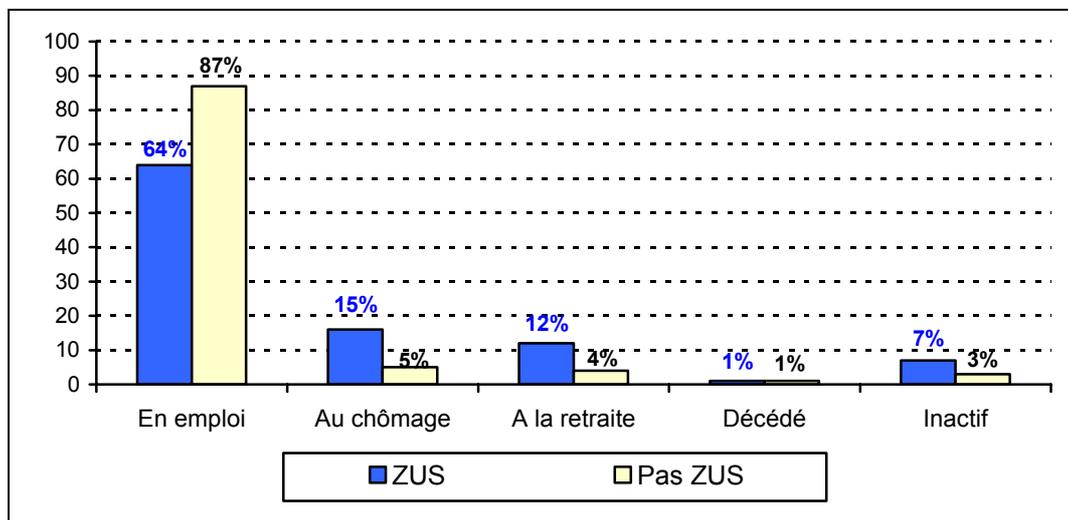
Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.1.7 / Situation salariale du chef de famille

Si la très grande majorité (près de 90%) des étudiants qui ne sont pas originaires d'une ZUS déclarent que le chef de famille est en activité, cela n'est le cas que pour à peine deux tiers des étudiants originaires d'une ZUS.

Au sein des familles des étudiants originaires d'une ZUS, le taux de chômage du chef de famille est trois fois supérieur à celui des familles qui ne résident pas en ZUS (15% contre 5%).

**Situation salariale du chef de famille en 2004
selon la classification du lieu de résidence des parents**

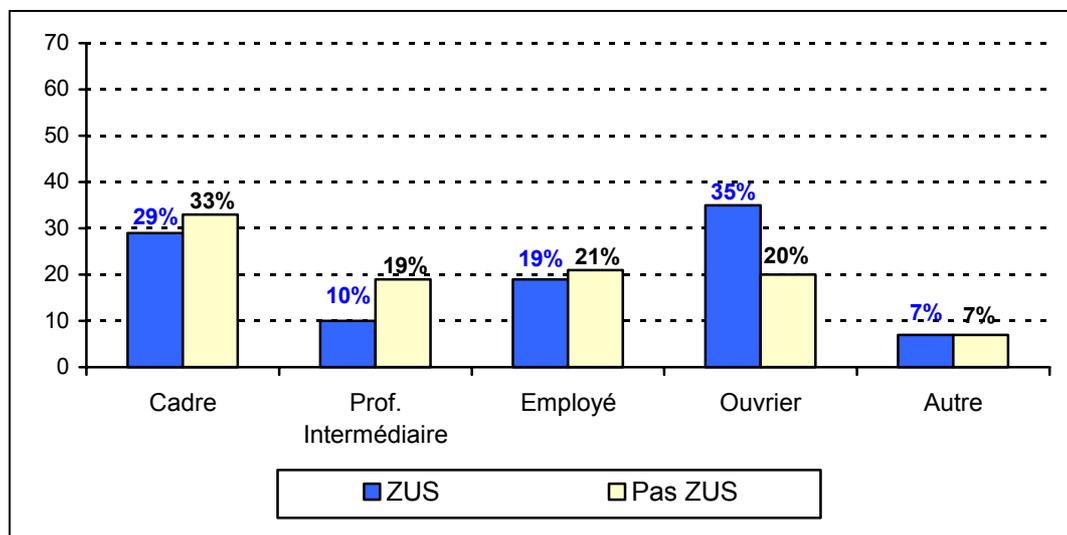


Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.1.8 / Catégorie professionnelle du chef de famille

Si, de manière peu attendue, les taux de « cadres » parmi les chefs de famille en emploi en 2004 sont très voisins, on remarque que les étudiants qui sont originaires d'une ZUS sont assez nettement plus souvent que les autres d'origine ouvrière (35% contre 20%). Une remarque pour dire qu'en matière de secteur d'activité les différences sont assez faibles hormis pour celui du BTP qui emploie 13% des chefs de famille des étudiants originaires d'une ZUS contre 6% de ceux qui n'en sont pas originaires, et celui de l'administration (hors enseignement) qui emploie 11% des chefs de famille des étudiants originaires d'une ZUS contre 17% de ceux qui n'en sont pas originaires.

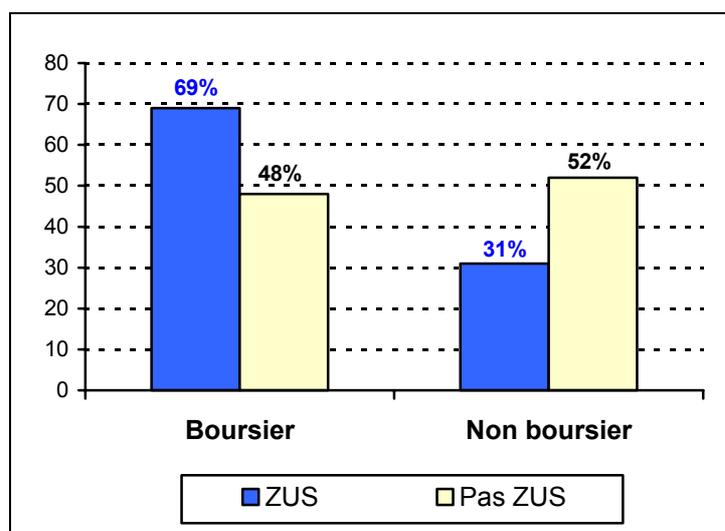
**Catégorie professionnelle du chef de famille en emploi en 2004
selon la classification du lieu de résidence des parents**



Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

2.1.9 / Statut boursier en 2004/2005

Répartition par statut boursier selon la classification du lieu de résidence des parents



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Sept étudiants originaires d'une ZUS sur dix bénéficient d'une bourse d'études : c'est une fois et demie plus que pour les étudiants non originaires d'une ZUS.

Ce constat complète logiquement ceux faits tant sur la situation salariale du chef de famille que sur sa catégorie professionnelle.

2.1.10 / Série de baccalauréat obtenue en 2004

Les étudiants originaires d'une ZUS sont moins souvent que les autres titulaires d'un baccalauréat scientifique (42% contre 58%) et sont, a contrario, plus souvent titulaires d'une équivalence de baccalauréat.

Tableau annexe n°2 : Série du baccalauréat obtenu en 2004 selon la classification du lieu de résidence des parents

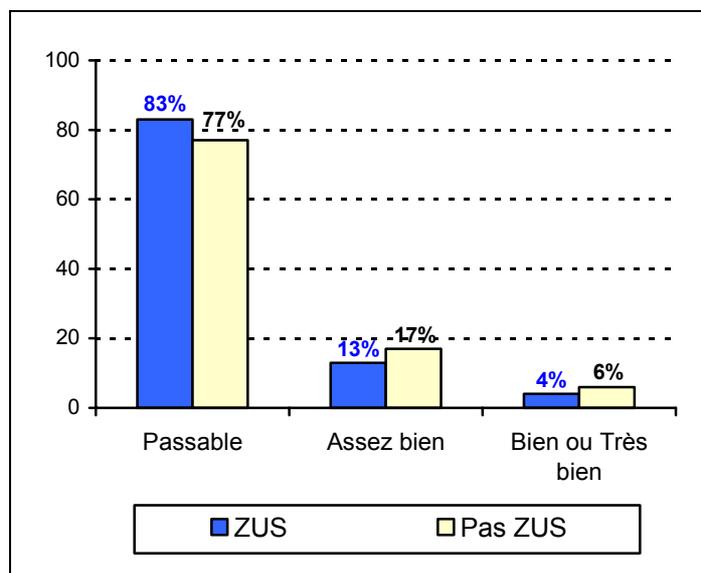
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Série de baccalauréat	Rue classée en ZUS		Total
	Oui	Non	
Scientifique	73 42,4%	778 57,5%	851 55,8%
Economique	35 20,3%	306 22,6%	341 22,4%
Littéraire	8 4,7%	25 1,8%	33 2,2%
Technologique	20 11,6%	128 9,5%	148 9,7%
Professionnelle	7 4,1%	13 1,0%	20 1,3%
Equivalence	29 16,9%	103 7,6%	132 8,7%
Total	172 100,0%	1353 100,0%	1525 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.1.11 / Mention obtenue au baccalauréat en 2004

Mention obtenue au baccalauréat
selon la classification du lieu de résidence des parents



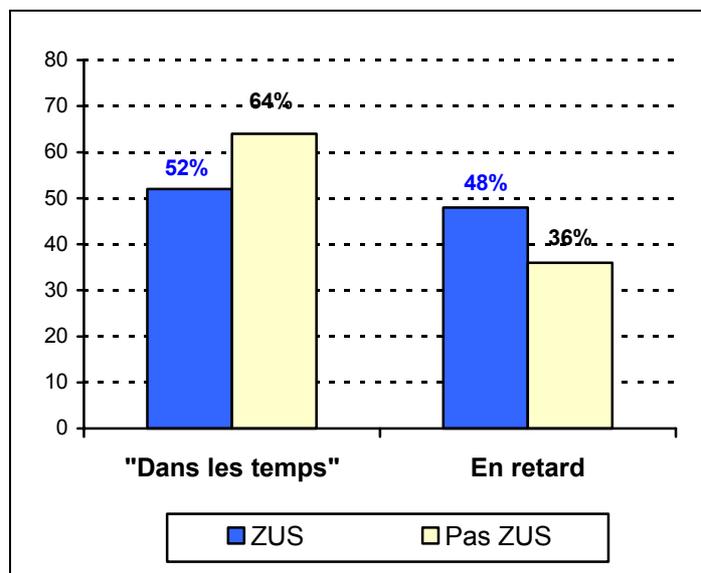
Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Les quelques différences observables en matière de taux de baccalauréat obtenu avec une mention autre que « passable », ne sont en fait pas significatives sur le plan statistique.

Si nous n'avons pas constaté¹³ de différences significatives en matière de mention au baccalauréat selon l'origine sociale des étudiants, on notera ici, qu'hormis pour les étudiants d'origine ouvrière (pour lesquels les choses sont égales), à origine sociale égale, le baccalauréat est toujours plus souvent obtenu sans mention lorsque les étudiants sont originaires d'une ZUS (différence de 10 à 14 points).

2.1.12 / Norme d'âge au baccalauréat

Norme d'âge au baccalauréat
selon la classification du lieu de résidence des parents



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

La moitié des étudiants originaires d'une ZUS ont obtenu leur baccalauréat « dans les temps » (soit à 18 ans ou moins) contre près des deux tiers des étudiants qui ne sont pas originaires d'une ZUS.

Notons, comme ci-dessus, qu'hormis pour les étudiants d'origine ouvrière (pour lesquels les choses sont égales), à origine sociale égale, le baccalauréat est toujours plus souvent obtenu en retard lorsque les étudiants sont originaires d'une ZUS (différence de 7 à 23 points).

¹³ Voir point 2.3 et pages 40 et 41 du rapport suivant : Eric Grivillers, *Les bacheliers 2004 inscrits en première année de licence ; étude LMD, rapport introductif*, OFIP-USTL, juin 2005, 58 pages.

2.2 / Caractérisation statistique

2.2.1. Aspects de la méthode et variables utilisées

La caractérisation¹⁴ présentée ci-dessous va permettre de montrer quelles sont les caractéristiques individuelles qui caractérisent le mieux les étudiants originaires, ou non, d'une ZUS et, par conséquent, celles qui les distinguent. Cette caractérisation synthétise en même temps qu'elle enrichit la description statistique qui vient d'être réalisée.

Aux variables utilisées pour la description statistique (parcours d'inscription en 2004/2005, situation salariale du chef de famille, secteur d'activité du chef de famille, origine sociale, statut boursier, zone A INSEE d'origine, nationalité regroupée, origine culturelle supposée, sexe, âge en 2004, série de baccalauréat, mention obtenue au baccalauréat), nous avons ajouté les variables « résultats de l'année » et « réinscription à l'USTL en 2005/2006 » afin de voir si, en dehors des caractéristiques sociales et scolaires, les étudiants originaires d'une ZUS se distinguent des autres étudiants quant au début du parcours universitaire post-baccalauréat.

¹⁴ Procédure « DEMOD » sous SPAD. Extrait de l'aide en ligne du logiciel : « cette procédure extrêmement puissante permet de caractériser automatiquement toute variable nominale. C'est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. Les éditions extrêmement structurées constituent de véritables rapports d'études. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associé une probabilité: plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant : pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écart-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écart-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité (ou une catégorie) d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population », Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1^{ère} éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, page 182.

2.2.2. Caractérisation par les variables testées

On remarque d'emblée (tableau de la page suivante) que les deux variables de « parcours universitaire » introduites ne sont pas retenues comme caractérisantes par la procédure statistique mise en œuvre : ceci signifie donc que si les étudiants originaires d'une ZUS se distinguent des étudiants qui n'en sont pas originaires, ce n'est pas, *a priori*, sur le plan ni du résultat à la première année de licence, ni au niveau de la réinscription, ou non, à l'USTL en 2005/2006.

On constate dans un second temps que les étudiants dont le lieu de résidence des parents est une ZUS seront surtout caractérisés par : leur origine culturelle supposée, la situation professionnelle du chef de famille et leur zone A INSEE¹⁵ de résidence.

Tableau annexe n°3 : caractérisation statistique de la variable « originaire d'une ZUS »
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Variables caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité¹⁶
Origine culturelle supposée	10,9	0,000
Zone A INSEE d'origine	8,7	0,000
Situation salariale du chef de famille en 2005	7,2	0,000
Origine sociale en 2004/2005	6,1	0,000
Nationalité	5,2	0,000
Série de baccalauréat	5,0	0,000
Statut boursier en 2005	4,9	0,000
Âge en 2004	3,6	0,000
Secteur d'activité	3,1	0,001
Parcours d'inscription	2,6	0,004
Mention obtenue au baccalauréat	0,85	0,197
Résultat en première année de licence	0,6	0,273
Réinscription à l'USTL en 2005/2006	-0,13	0,551
Sexe	-0,4	0,699

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

¹⁵ Zonage distinct des découpages administratifs usuels, présentant une certaine homogénéité du point de vue socio-économique. La région Nord/Pas-de-Calais comporte 15 zones d'emploi (ou zones A).

¹⁶ Probabilité de se tromper en considérant que la variable testée caractérise la variable « originaire d'une ZUS ».

2.2.3. Caractérisation de la modalité « étudiants originaires d'une ZUS ».

Les étudiants originaires d'une ZUS sont significativement plus souvent (c'est pourquoi ils sont caractérisés comme tels) d'origine culturelle supposée arabe et originaires de la zone A INSEE de Roubaix-Tourcoing.

Les étudiants originaires d'une ZUS sont également plus souvent boursiers, car plus souvent d'origine ouvrière ou issus d'un foyer dont le chef de famille est au chômage ou à la retraite.

On observe enfin qu'un parcours de formation les caractérise : celui de Sciences économiques et de Gestion.

Tableau annexe n°4 : caractérisation statistique de la modalité « originaire d'une ZUS »

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Proba.	Poids
Origine culturelle arabe supposée	Oui	9,6	0,000	216
Zone A INSEE d'origine	Roubaix Tourcoing	7,4	0,000	236
Statut boursier	Boursier	5,2	0,000	762
Nationalité	Étrangère	4,8	0,000	156
Origine sociale	Ouvrier	4,6	0,000	343
Situation salariale du chef de famille	Au chômage	4,3	0,000	102
Situation salariale du chef de famille	A la retraite	3,7	0,000	74
Série de baccalauréat	Équivalence	3,6	0,000	132
Parcours d'inscription	SEG	3,1	0,001	270
Situation salariale du chef de famille	Inactif	3,0	0,003	53
Zone A INSEE d'origine	Lille	2,9	0,004	486
Âge en 2004	20	2,7	0,006	138
Secteur d'activité du chef de famille	Industries	2,5	0,008	471

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

2.2.4. Caractérisation de la modalité « étudiants non originaires d'une ZUS ».

Les étudiants qui ne sont pas originaires d'une ZUS sont significativement moins souvent (c'est pourquoi ils sont caractérisés comme tels) d'origine culturelle arabe supposée. Ils sont également moins souvent bénéficiaires d'une bourse d'études du fait qu'ils sont plus souvent issus d'un foyer dont le chef de famille est en activité, occupant des fonctions cadres ou une profession intermédiaire (en particulier dans l'administration).

Ces étudiants qui ne sont pas originaires d'une ZUS sont également significativement plus souvent originaires des zones A INSEE autres que celles de Roubaix-Tourcoing ou de Lille.

On observe enfin qu'ils sont plus souvent que les autres titulaires d'un baccalauréat scientifique et inscrits en Sciences de la Vie et de la Terre.

Tableau annexe n°5 : caractérisation statistique de la modalité « pas originaire d'une ZUS »

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

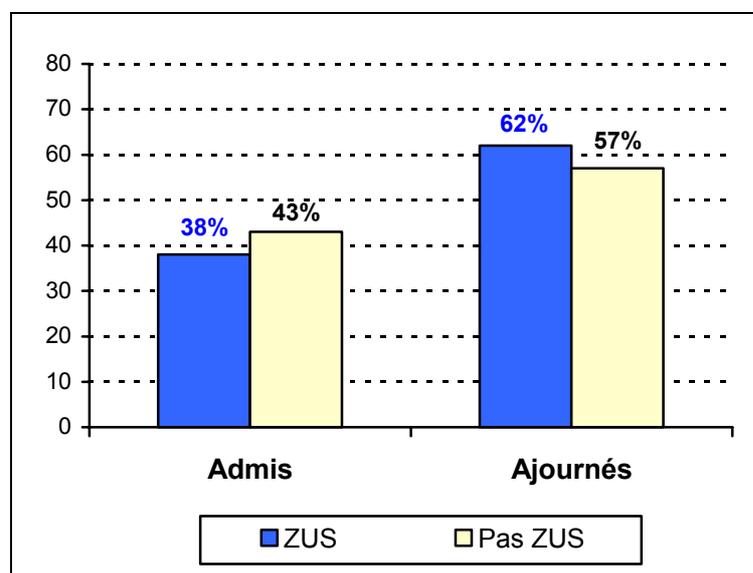
Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Proba.	Poids
Origine culturelle arabe supposée	Non	9,5	0,000	1309
Situation salariale du chef de famille	En activité	6,9	0,000	1285
Statut boursier	Non boursier	5,2	0,000	763
Zone A INSEE d'origine	Pas du 59 ni du 62	4,9	0,000	119
Nationalité regroupée	Française	4,8	0,000	1369
Zone A INSEE d'origine	Flandre Lys	3,7	0,000	73
Série de baccalauréat	Scientifique	3,6	0,000	851
Zone A INSEE d'origine	Étranger	3,0	0,000	55
Âge en 2004	18 ans et moins	3,0	0,001	962
Origine sociale	Prof. intermédiaire	2,9	0,003	251
Origine sociale	Cadre	2,9	0,004	447
Secteur d'activité du chef de famille	Administration	2,7	0,006	484
Parcours d'inscription	ST -B- SVTE	2,5	0,008	384
Zone A INSEE d'origine	Cambrai	2,4	0,011	39
Zone A INSEE d'origine	Arras	2,3	0,013	38

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

3/ Résultats en première année de licence

3.1 / Données statistiques générales

Résultats en 1^{ère} année de licence selon la classification du lieu de résidence des parents



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Si le taux de réussite en première année de licence des étudiants dont les parents ne résident pas dans une rue classée en ZUS est un peu supérieur à celui des étudiants dont les parents résident dans une rue classée en ZUS (+5 points), cet écart n'est pas significatif sur le plan statistique.

On fait le même constat dans toutes les licences : l'écart en faveur des étudiants dont les parents ne résident pas dans une rue classée en ZUS est compris entre +4 points (en ST -A- et ST -B-) et +9 points (en SEG), mais n'est pas (ou peu, en SEG) statistiquement significatif.

Tableau annexe n°6 : réussite en 1^{ère} année de licence selon la classification du lieu de résidence des parents

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Licence	Rue classée en ZUS	Obtention de la première année de licence en 2005		Total
		Admis	Ajourné	
ST -A-	Rue en ZUS	23	37	60
		38,3%	61,7%	100,0%
	Rue pas en ZUS	192	260	452
		42,5%	57,5%	100,0%
	Total	215	297	512
		42,0%	58,0%	100,0%
ST -B-	Rue en ZUS	13	24	37
		35,1%	64,9%	100,0%
	Rue pas en ZUS	147	230	377
		39,0%	61,0%	100,0%
	Total	160	254	414
		38,6%	61,4%	100,0%
SHS	Rue en ZUS	11	18	29
		37,9%	62,1%	100,0%
	Rue pas en ZUS	132	168	300
		44,0%	56,0%	100,0%
	Total	143	186	329
		43,5%	56,5%	100,0%
SEG	Rue en ZUS	19	27	46
		41,3%	58,7%	100,0%
	Rue pas en ZUS	112	112	224
		50,0%	50,0%	100,0%
	Total	131	139	270
		48,5%	51,5%	100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Les écarts constatés en matière de réussite globale en première année de licence, sont encore plus faibles lorsque, de manière comptable, on se penche sur le nombre d'ECTS obtenus au cours de l'année 2004/2005.

Tableau n°7 : nombre d'ECTS obtenus en 1^{ère} année de licence selon la classification du lieu de résidence des parents

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Nombre d'ECTS obtenus	Rue classée en ZUS		Total
	Oui	Non	
Aucun ECTS validés	45 26,2%	329 24,3%	374 24,5%
De 1 à 9	24 14,0%	143 10,6%	167 11,0%
De 10 à 19	15 8,7%	123 9,1%	138 9,0%
De 20 à 29	6 3,5%	64 4,7%	70 4,6%
De 30 à 39	6 3,5%	62 4,6%	68 4,5%
De 40 à 49	10 5,8%	49 3,6%	59 3,9%
60	66 38,4%	583 43,1%	649 42,6%
Total	172 100,0%	1353 100,0%	1525 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

3.2 / Résultats aux 1^{er} et 2nd semestres

Les tableaux qui suivent montrent que les conditions de validation ou de non validation des semestres 1 et 2 sont quasiment les mêmes entre les deux catégories d'étudiants étudiées.

Tableau n°8 : résultats au 1^{er} semestre de licence selon la classification du lieu de résidence des parents

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Résultat au semestre 1	Rue classée en ZUS		Total
	Oui	Non	
Validé	75 43,6%	618 45,7%	693 45,4%
Validé après compensation	2 1,2%	50 3,7%	52 3,4%
Non validé	82 47,7%	619 45,8%	701 46,0%
Absents aux épreuves	13 7,6%	66 4,9%	79 5,2%
Total	172 100,0%	1353 100,0%	1525 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

**Tableau n°9 : résultats au 2nd semestre de licence
selon la classification du lieu de résidence des parents**
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Résultat au semestre 2	Rue classée en ZUS		Total
	Oui	Non	
Validé	61 35,5%	503 37,2%	564 37,0%
Validé après compensation	10 5,8%	96 7,1%	106 7,0%
Non validé	78 45,3%	594 43,9%	672 44,1%
Absents aux épreuves	23 13,4%	160 11,8%	183 12,0%
Total	172 100,0%	1353 100,0%	1525 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

3.3 / Caractérisation statistique du résultat en première année de licence

Pour cette caractérisation statistique¹⁷ du résultat obtenu en première année de licence , nous reprenons les variables précédemment utilisées, à savoir : le parcours d'inscription en 2004/2005, la situation salariale du chef de famille, le secteur d'activité du chef de famille, l'origine sociale de l'étudiant, son statut boursier, la zone A INSEE d'origine, la nationalité de l'étudiant, son origine culturelle supposée, le sexe, l'âge en 2004, la série de baccalauréat ainsi que la mention obtenue au baccalauréat et, bien sûr, l'origine résidentielle (résidence des parents classé en ZUS ou non).

3.3.1. Caractérisation par les variables testées

Comme le montre le tableau de la page suivante, le résultat obtenu en première année de licence apparaît, de manière assez attendue, essentiellement dépendant du profil scolaire des étudiants : la mention au baccalauréat surtout, mais aussi l'âge au baccalauréat ainsi que la série du baccalauréat obtenu caractérisent, et influencent, le plus le « résultat en première année ».

Après les variables qui établissent en quelque sorte le profil scolaire de l'étudiant, trois variables apparaissent caractériser le « résultat en première année » et ces trois variables renvoient toutes au profil social de l'étudiant (la situation professionnelle du chef de famille, son emploi et son secteur d'activité).

A contrario, on notera ici avec intérêt que ce qui était déjà plus qu'entrevu précédemment est ici établi : la classification en « ZUS » ou « pas ZUS » n'influence pas le résultat en première année (on a 27,3% de se tromper en affirmant le contraire...).

¹⁷ Pour un aperçu sur la méthode et ses indicateurs voir la note 10.

Tableau annexe n°10 : caractérisation statistique de la variable « résultat en première année »
 - bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Libellé de la variable	Valeur-Test	Probabilité
Mention obtenue au baccalauréat	12,2	0,000
Age en 2004	9,8	0,000
Série de baccalauréat regroupée	6,7	0,000
Situation salariale du chef de famille en 2005	5,3	0,000
Origine sociale en 2005	5,1	0,000
Secteur d'activité du chef de famille en 2005	4,9	0,000
Origine culturelle supposée	4,7	0,000
Parcours d'inscription 2005	4,3	0,000
Sexe	3,6	0,000
Zone A INSEE d'origine	2,0	0,026
Statut boursier en 2004/2005	0,9	0,185
Rue classée en ZUS	0,6	0,273
Nationalité	0,5	0,296

Source : OFIP-USTL – étude LMD – 2006

3.3.2. Caractérisation de la modalité « admis à la première année ».

Le tableau ci-dessous nous permet surtout de constater que les étudiants admis à la première année de licence ont significativement plus souvent (et c'est pourquoi ils sont caractérisés comme tels) obtenu leur baccalauréat dans de bonnes conditions : ils étaient « à l'heure ou en avance » au bac et l'ont obtenu avec mention.

Les étudiants admis à la première année de licence sont également plus souvent issus d'un foyer dont le chef de famille est en emploi (sans qu'une catégorie professionnelle ne soit distinctive).

On remarquera également qu'un parcours de formation les caractérise : celui de Sciences Humaines et Sociales mention Géographie.

Tableau annexe n°11 : caractérisation statistique de la modalité « admis »
 - bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Proba.	Poids
Âge en 2004	18 ans et moins	10,2	0,000	962
Mention obtenue au baccalauréat	Assez bien	9,1	0,000	255
Mention obtenue au baccalauréat	Bien et Très bien	7,3	0,000	92
Situation salariale du chef de famille	En activité	5,8	0,000	1285
Origine culturelle arabe supposée	Non	4,9	0,000	1309
Sexe	Femme	3,7	0,000	720
Secteur d'activité du chef de famille	Agriculture	3,1	0,001	36
Parcours d'inscription	SHS - Géographie	2,9	0,004	64
Zone A INSEE d'origine	Pas 59 ou 62	2,7	0,005	119
Série de baccalauréat	Scientifique	2,5	0,006	851

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

3.3.3. Caractérisation de la modalité « ajournés à la première année ».

Deux profils d'étudiants se dessinent à la lecture du tableau ci-dessous : les étudiants ajournés à la première année de licence apparaissent doublement caractérisés : 1° d'abord et surtout du point de vue scolaire en présentant les caractéristiques d'élèves « passables » qui ont significativement plus souvent obtenu leur baccalauréat sans mention, « en retard » et parfois dans une série dévalorisée : celle des bac technologiques ; 2° les étudiants ajournés à la première année de licence sont également plus souvent issus d'un milieu social défavorisé sur le plan économique (le chef de famille est plus souvent sans emploi) et culturel (le chef de famille est plus souvent ouvrier).

On notera que contrairement à la modalité précédente, aucun parcours de formation ne vient caractériser les étudiants ajournés à la première année de licence.

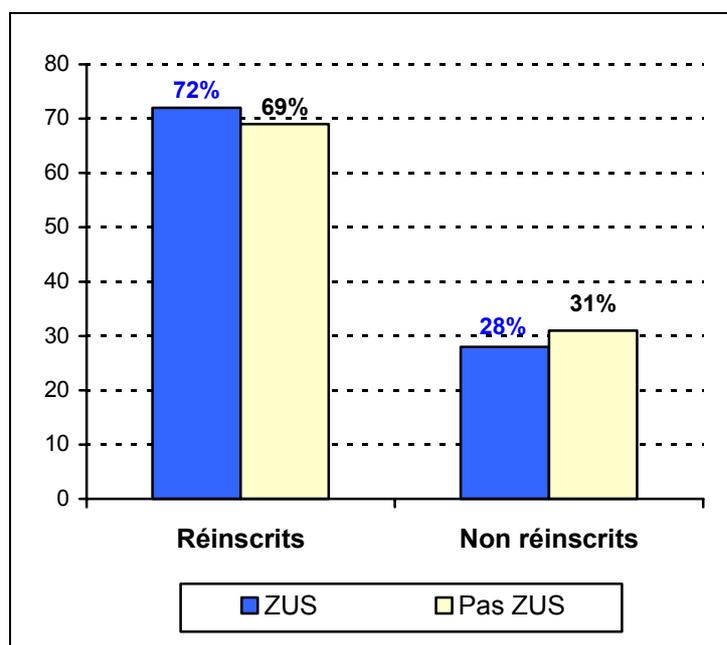
Tableau annexe n°12 : caractérisation statistique de la modalité « ajournés »
- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Proba.	Poids
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	12,4	0,000	1178
Age en 2004	19 ans	7,2	0,000	390
Série de baccalauréat	Techno	6,5	0,000	148
Age en 2004	20 ans et plus	5,6	0,000	173
Origine culturelle arabe supposée	Oui	4,9	0,000	216
Situation salariale du chef de famille	Inactif	4,8	0,000	53
Sexe	Homme	3,7	0,000	805
Situation salariale du chef de famille	A la retraite	2,7	0,004	74
Situation salariale du chef de famille	Au chômage	2,5	0,005	102
Origine sociale	Ouvrier	2,4	0,006	343

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

4/ Réinscription en 2005/2006

**Réinscription à l'USTL en 2005/2006
selon la classification du lieu de résidence des parents**



Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Le taux de réinscription à l'USTL en 2005/2006 des étudiants dont les parents résident dans une rue classée en ZUS est presque égal (72% contre 69%) à celui des étudiants dont les parents ne résident pas dans une rue classée en ZUS.

Si on compare les taux de réinscription selon le fait d'avoir, ou non, obtenu sa première année (tableau ci-dessous), on observe que les étudiants dont les parents résident dans une rue classée en ZUS se réinscrivent légèrement plus que les autres, qu'ils aient, ou non, obtenu leur première année de licence en 2005. Cela étant les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau annexe n°13 : caractérisation statistique de la modalité « ajournés »

- bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Obtention de la première année de licence	Rue classée en ZUS	Réinscrits à l'USTL en 2005/2006		Total
		Réinscrits	Non réinscrits	
Admis	Oui	65 98,5%	1 1,5%	66 100,0%
	Non	557 95,5%	26 4,5%	583 100,0%
	Total	622 95,8%	27 4,2%	649 100,0%
Ajourné	Oui	58 54,7%	48 45,3%	106 100,0%
	Non	376 48,8%	394 51,2%	770 100,0%
	Total	434 49,5%	442 50,5%	876 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

Hormis pour les inscrits en première année de licence SHS (mais les effectifs d'étudiants originaires d'une ZUS sont très faibles), les étudiants dont les parents résident dans une rue classée en ZUS se réinscrivent toujours un peu plus que ceux qui ne sont pas originaires d'une ZUS (tableau de la page suivante).

Tableau annexe n°14 : caractérisation statistique de la modalité « ajournés »
 - bacheliers 2004 inscrits en 1^{ère} année de licence en 2004/2005 à l'USTL -

Licence 2004/2005	Rue en ZUS	Réinscrits à l'USTL en 2005/2006		Total
		Réinscrits	Non réinscrits	
ST -A-	Oui	45 75,0%	15 25,0%	60 100,0%
	Non	333 73,7%	119 26,3%	452 100,0%
	Total	378 73,8%	134 26,2%	512 100,0%
ST -B-	Oui	28 75,7%	9 24,3%	37 100,0%
	Non	253 67,1%	124 32,9%	377 100,0%
	Total	281 67,9%	133 32,1%	414 100,0%
SHS	Oui	15 51,7%	14 48,3%	29 100,0%
	Non	195 65,0%	105 35,0%	300 100,0%
	Total	210 63,8%	119 36,2%	329 100,0%
SEG	Oui	35 76,1%	11 23,9%	46 100,0%
	Non	152 67,9%	72 32,1%	224 100,0%
	Total	187 69,3%	83 30,7%	270 100,0%

Source : OFIP-USTL – étude LMD - 2006

5 / Conclusion de l'annexe

Nous avons pu constater au fil de cet annexe que les étudiants inscrits en première année de licence en 2004/2005 dont les parents résident dans une rue classée en ZUS se distinguent essentiellement des autres étudiants par le fait d'être d'origine sociale moins favorisée : plus souvent fils ou filles d'ouvriers quand le chef de famille travaille, mais aussi plus souvent issu d'un foyer dans lequel le chef de famille est inactif (et, plus particulièrement au chômage), ces étudiants présentent souvent le visage d'élèves moyens qui ont eu une scolarité pré universitaire marquée parfois par un ou des échecs (doublement, redoublement, orientation vers les filières souvent déconsidérées).

Cela étant, malgré le handicap global que constitue indéniablement le passé scolaire, les étudiants originaires d'une ZUS connaissent, dans l'ensemble, globalement la même réussite en première année de licence que ceux qui n'en sont pas originaires.

Plus que l'origine résidentielle, c'est en fait bien le profil scolaire qui apparaît déterminer la réussite en première année de licence : que l'on soit ou non originaire d'une ZUS, les risques d'être ajournés seront importants si on a obtenu un baccalauréat d'une série non générale, sans mention et « en retard ». Derrière ces profils d'étudiants « en danger », se cachent les origine sociale et culturelle dont on sait combien elles influencent, quand elles ne la déterminent pas, la scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire, cette scolarité permettant de cumuler un capital scolaire plus ou moins important qui sera l'une des principales clefs de la réussite post-baccalauréat.

Table des matières

Dictionnaire des sigles	5
Introduction	7
1 / Rappels et présentation	7
2 / Objectif de l'étude	7
3/ Rappel de la population de l'étude	7
1 / Résultats 2005 selon la licence	8
1.1 / Premier semestre	8
1.2 / Second semestre	8
1.3 / Résultat final	9
1.4 / Caractérisation statistique du « résultat en 2005 »	10
1.5 / Résultat final selon les caractéristiques du profil scolaire	12
2/ Résultats détaillés par parcours	16
2.1 / Licence ST-A parcours MIMP	16
2.1.2 / Premier semestre	16
2.1.2 / Second semestre	17
2.1.3 / Résultat final	18
2.2 / Licence ST-A parcours PC	19
2.2.1 / Premier semestre	19
2.2.2 / Second semestre	20
2.2.3 / Résultat final	21
2.3 / Licence ST-A parcours SI	22
2.3.1 / Premier semestre	22
2.3.2 / Second semestre	23
2.3.3 / Résultat final	24
2.4 / Licence ST-A parcours MASS	25
2.4.1 / Premier semestre	25
2.4.2 / Second semestre	26
2.4.3 / Résultat final	27

2.5 / Licence ST-A parcours Aménagé	28
2.6 / Licence ST-B (parcours non aménagé)	29
2.6.1 / Premier semestre	29
2.6.2 / Second semestre	30
2.6.3 / Résultat final	31
2.7 / Licence ST-B parcours Aménagé	32
2.8 / Licence SHS parcours Sociologie	33
2.8.1 / Premier semestre	33
2.8.2 / Second semestre	34
2.8.3 / Résultat final	35
2.9 / Licence SHS parcours Géographie	36
2.9.1 / Premier semestre	36
2.9.2 / Second semestre	37
2.9.3 / Résultat final	38
2.10 / Licence SEG	39
2.10.1 / Premier semestre	39
2.10.2 / Second semestre	40
2.10.3 / Résultat final	41
Annexe : les étudiants originaires des Zones Urbaines Sensibles	43
1 / Présentation	44
1.1 / Point de départ et objectifs	44
1.2 / Définition et mesure	44
2/ Portrait social et scolaire	45
2.1 / Description statistique	45
2.1.1 / Licence et parcours d'inscription 2004-2005	45
2.1.2 / Sexe	46
2.1.3 / Âge en 2004	46
2.1.4 / Nationalité	47
2.1.5 / Origine culturelle supposée	47
2.1.6 / Origine géographique	48

2.1.7 / Situation salariale du chef de famille	49
2.1.8 / Catégorie professionnelle du chef de famille	49
2.1.9 / Statut boursier en 2004/2005	50
2.1.10 / Série de baccalauréat obtenue en 2004	50
2.1.11 / Mention obtenue au baccalauréat en 2004	51
2.1.12 / Norme d'âge au baccalauréat	51
2.2 / Caractérisation statistique	52
2.2.1 / Aspects de la méthode et variables utilisées	52
2.2.2 / Caractérisation par les variables testées	53
2.2.3 / Caractérisation de la modalité « étudiant originaire d'une ZUS »	54
2.2.4 / Caractérisation de la modalité « étudiant originaire d'une ZUS »	55
3/ Résultats en première année de licence	56
3.1 / Données statistiques générales	56
3.2 / Résultats aux 1 ^{er} et 2 nd semestres	57
3.3 / Caractérisation statistique du résultat en 1 ^{ère} année	58
3.3.1 / Caractérisation par les variables testées	58
3.3.2 / Caractérisation de la modalité « admis à la première année »	59
3.3.3 / Caractérisation de la modalité « ajournés à la première année »	60
4/ Réinscription en 2005/2006	61
5/ Conclusion de l'annexe	62

Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle
UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES - LILLE1

Bât. SUP-SUAIO - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Téléphone : 03 20 05 86 63 - Télécopie : 03 20 05 86 64

Courriel : ofip@univ-lille1.fr - Site Internet : www.univ-lille1.fr/ofip